

ÉTUDES ALGÉRIENNES

LA COURSE, L'ESCLAVAGE ET LA RÉDEMPTION

A ALGER.

DEUXIÈME PARTIE : L'ESCLAVAGE.

I.

L'esclavage infligé aux captifs ne fut autre chose que la conséquence immédiate du vieux Droit barbare de la guerre, qui se formule dans les termes suivants : « La personne et les biens du vaincu appartiennent au vainqueur. » C'est en vertu de cet axiome que, dans les sociétés primitives, le plus fort fit sa nourriture du plus faible ; qu'un peu plus tard, il exigea de lui l'obéissance et le travail ; plus tard encore, une rançon en échange de sa liberté. Aujourd'hui même, si fiers que nous puissions être de notre civilisation, le rapt des personnes existe encore sous le nom d'annexions, et celui des biens se déguise mal sous le titre de réquisitions ou de contributions de guerre. Si les nations européennes ont renoncé, depuis deux siècles à peine, à réduire au servage le plus dur les indigènes des régions découvertes par leurs navires, elles s'arrogent encore le droit de leur donner des lois et de les déposséder de leurs territoires, sans avoir pour justifier ces actes d'une moralité plus que douteuse d'autres motifs que l'intérêt de leur grandeur ou celui de leur commerce. A l'époque de la fondation de l'Odjeac, ce prétendu droit n'était mis en question par aucun de ceux qui parcouraient les mers, et il leur paraissait tout naturel d'astreindre à la servitude les habitants des rivages sur lesquels ils débarquaient.

Personne ne doit donc trouver surprenant que les corsaires

barbaresques aient suivi une coutume générale en faisant subir, d'abord aux Espagnols, et, par la suite, au reste des Européens, le sort commun aux captifs de cette époque. Ajoutons que la guerre navale d'alors avait des exigences toutes particulières, et que, lorsqu'un Reïs s'emparait d'une galère chrétienne, il était indispensable qu'il lui trouvât des rameurs, et naturel qu'il remplaçât la chiourme composée de ses coreligionnaires par l'équipage de la prise qu'il venait de faire. C'était là un accident tellement prévu que personne ne s'en étonnait plus, et que, dans un cas de ce genre, Dragut, apercevant à la rame le prince Lomellini, se contentait de lui dire : « C'est une des chances de la guerre, compagnon ! » à quoi le Génois répondait quelques années plus tard à son ancien vainqueur, pris à son tour et enchaîné à un banc de sa propre galère : « Changement de fortune, camarade ! » Disons en passant que, si la liberté de Lomellini fit une forte brèche au trésor de la famille, Dragut ne put reconquérir la sienne qu'au prix d'énormes sacrifices ; il fallut que le sultan lui-même intervînt et ajoutât à la somptueuse rançon offerte et refusée d'abord, la souveraineté de l'île de Tabarque et la concession de ses pêcheries de corail¹. Malgré le blâme de toute la Chrétienté, qui s'était sentie grandement soulagée en apprenant la prise du terrible corsaire, le Génois se laissa séduire et délivra son captif, qui se mit à l'instant même en devoir de réparer ses pertes et de témoigner par d'heureux exploits sa reconnaissance à son souverain.

On peut dire avec assurance qu'à l'époque où la Course se fit exclusivement par des bâtiments à rame, tous les captifs furent tour à tour enchaînés au banc de force, quels que fussent leur rang et leur profession. Tous y passèrent, capitaines et soldats, gens de plume et gens d'épée. En 1546, c'est le savant helléniste Pierre Gilles², envoyé en Orient par François I^{er} pour y acquérir des manuscrits grecs ; en 1558, c'est Dominique de Gourgues³, le futur héros de la Floride ; en 1561, Caraccioli⁴, évêque de Catane, que Dragut ne voulut laisser partir qu'avec promesse d'une

1. C'est à partir de ce moment que les Lomellini prirent le titre de prince. V. Peyssonel, p. 264.

2. Voir, à la Bibliothèque Mazarine, le manuscrit du P. Dan : *Les illustres Captifs*, livre II, ch. vii.

3. *Id.*, livre III, chap. xxii.

4. *Id.*, livre II, chap. ix.

deuxième rançon s'il parvenait à la papauté ; puis l'immortel Cervantes, Fray Diego de Haëdo¹, les doctes Guillaume Maran² et Gilles Magne³, Regnard, que cette mésaventure ne dégoûta pas des voyages, le célèbre numismate Vaillant⁴, et mille autres, que leur fortune ou leur réputation ne purent soustraire au sort commun.

Lorsqu'on considère l'immense quantité de gens lettrés qui furent captifs à Alger pendant une longue période de trois siècles, on reste tout surpris de voir qu'il ne s'en soit pas trouvé un grand nombre qui aient eu l'idée de nous laisser un récit de leurs aventures, ou, tout au moins, quelques détails sur les personnes et sur les choses ; nous ne possédons cependant que très peu de documents de ce genre. Bien que le nom d'Alger revienne souvent dans les Nouvelles et dans les Drames de Cervantes, c'est à peine s'il y parle de lui-même, et il a fallu tous les efforts de la critique pour parvenir à faire une sorte d'ensemble des épisodes détachés où on a cru voir qu'il mettait en jeu sa propre personnalité. Regnard n'a pas dit un mot de ses souffrances, et paraît plutôt avoir recherché dans *la Provençale* à raconter une anecdote romanesque qu'à dépeindre ce qu'il avait pu voir à Alger. Fray Diego de Haëdo, dans son long et excellent ouvrage, fait tellement abstraction de lui-même, que beaucoup de personnes ont cru à tort qu'il n'était jamais allé dans le pays qu'il décrit si bien, et qu'il avait fait son *Historia et Topografía de Argel* sur la foi de renseignements recueillis par lui auprès des nombreux captifs que rachetait son oncle, l'archevêque de Palerme ; dans des temps bien plus rapprochés de nous, Arago consacre à peine quelques lignes à cet épisode si dramatique de sa vie, et ne nous a laissé aucun des renseignements qui eussent été si intéressants, et auxquels leur provenance eût donné tant d'autorité. En résumé, nous ne connaissons que trois *Relations de captivité à Alger*⁵ écrites en français : la première est due à un gentil-

1. *Id.*, livre II, chap. XII.

2. *Id.* id. chap. XIII.

3. *Id.* id. chap. XIV.

4. Voir l'*Éloge de M. Vaillant*, par M. de Boze (*Histoire de l'Académie Royale des Inscriptions et Belles-Lettres*, t. I^{er}, 2^e partie, p. 44, etc.), et *Le Voyage d'Italie, etc.*, de Jacob Spon (Lyon, 1678, 3 vol. in-12, t. II, p. 15 et suiv.).

5. Je n'entends parler ici que des *Relations* sérieuses, et non de cette multitude de petits romans licencieux qui prirent pour thème la captivité mitigée

homme flamand, Emmanuel d'Aranda¹, qui fut pris le 22 août 1640 et racheté le 24 mars 1642; la seconde² appartient à peu près à la même époque : elle est l'œuvre de René du Chastelet des Boys, natif de la Flèche, esclave à Alger depuis le printemps de 1642 jusqu'en 1645. La troisième n'offre aucun intérêt : elle a été publiée en 1824 par un journaliste³ fort ignorant des choses algériennes, d'après des indications fort vagues données par un certain Pierre-Joseph Dumont⁴, qui, ayant fait naufrage dans les environs d'Arzeu, avait été pris et emmené dans l'intérieur du pays. Cet infortuné était complètement abattu par l'âge et par les infirmités lorsqu'on crut pouvoir faire appel à sa mémoire : mais ses souvenirs étaient tellement confus qu'il n'a pas même pu indiquer exactement le lieu dans lequel il avait été conduit, et on ne peut tirer de son récit aucun renseignement utile. Les *Relations* dues à des étrangers sont encore plus rares. On ne peut guère citer que celle de Pananti⁵ qui est écrite en anglais, et qui n'est très probablement pas l'ouvrage de celui qui l'a signée. C'est plutôt une compilation des ouvrages écrits sur l'Algérie que le résultat d'impressions personnelles. Bien plus intéressant à ce point de vue est le récit de l'Allemand Pfeiffer⁶, traduit en 1854 par M. Michiels et édité dans la *Revue Africaine*⁷. La captivité de Pfeiffer commença en 1825 et dura jusqu'en 1830, et il fut délivré par l'arrivée des Français. On trouve dans sa relation des indications très précieuses sur l'état intérieur d'Alger dans les dernières années de la Régence.

Cette rareté de documents rendrait l'étude de l'esclavage à

par des aventures galantes. Les modèles du genre sont : *L'Heureux esclave, de la Martinière* (Paris, 1674, petit in-12) et *Le Cousin de Mahomet*, de Fromaget (Constantinople, 1781, 2 vol. pet. in-12); le sieur de Rocqueville, qui a laissé une *Relation des mœurs et du gouvernement des Turcs d'Alger* (Paris, 1675, in-12), ne mérite pas d'être consulté.

1. Déjà cité.

2. Id.

3. M. Quesné.

4. *Histoire de l'Esclavage en Afrique pendant trente-quatre ans* (Paris, 1824, in-8°).

5. *Relation d'un séjour à Alger*, annotée par Blaquièrre (London, 1818, in-4°). — J'aurais dû citer auparavant « *Relation of seven yeares slavery under the Turkes of Argetre*, » by Francis Knigth (London, 1640, in-4°).

6. *Meine Reisen und meine funfjzhrigen Gefangenschaft in Argler* (Giessen, 1832, in-8°).

7. An. 1875, p. 471 et suiv.

Alger presque impossible, si les ouvrages de d'Aranda et de des Boys n'étaient pas aussi complets et aussi détaillés qu'ils le sont. Mais ces deux intéressants captifs n'ont rien négligé pour nous donner une idée aussi juste que possible de l'existence d'un esclave. La relation de d'Aranda est très particulièrement attachante : elle est faite avec une bonhomie et un abandon qui lui donnent une haute saveur de vérité : elle fourmille d'anecdotes sur les personnages importants de ce temps-là, et mérite enfin à tous égards le grand succès qu'elle obtint lors de son apparition; en dix ans à peine, elle n'eut pas moins de sept éditions, et fut traduite en latin, en anglais et en flamand. Ajoutons qu'elle est devenue assez rare : quant à l'*Odysée* de René des Boys, elle est à peu près introuvable. L'*Histoire de la Barbarie et de ses Corsaires*¹, œuvre du Père Dan, supérieur du Couvent de la Sainte-Trinité et Rédemption des captifs, les *Relations*² des Pères Rédemptoristes, les œuvres de Laugier de Tassy³ et de Peyssonel⁴ viennent encore en aide à l'historien pour compléter ce qui manque dans les autobiographies que nous avons citées précédemment, et permettent de traiter avec quelque certitude un sujet si peu ou si mal connu jusqu'ici.

II.

Aussitôt que le Corsaire vainqueur avait amariné un bâtiment, son premier soin était de consulter les papiers du bord, afin de se rendre compte de la valeur de la cargaison, ainsi que du nombre et de la qualité des passagers. La plupart du temps, ces papiers faisaient défaut; quelques instants avant l'abordage, ils avaient été jetés à la mer : car chacun savait de quelle importance il était pour lui de dissimuler à ses nouveaux maîtres sa véritable position sociale. C'était pour la même raison que le Reïs, en montant à bord de sa capture, y trouvait tous les passagers revêtus des habits les plus sordides qu'ils eussent pu se procurer, et soigneusement dépouillés de tout ce qui les eût désignés comme des per-

1. Déjà citée.

2. Presque toutes les fois que les Pères opéraient une rédemption, leur Ordre en faisait imprimer le récit.

3. Déjà cité.

4. Paris, 1838, 2 vol. in-8°.

sonnages capables de payer une grosse rançon. Trop habitué à un semblable spectacle pour s'en étonner un seul instant, il donnait l'ordre à son Khodja d'établir l'inventaire du butin ; cela fait, il procédait au rétablissement de l'état nominatif de l'équipage et des passagers, ce qui s'opérait de la manière suivante : pendant que les officiers de la prise, séparés les uns des autres, étaient sévèrement questionnés sur la nature de la cargaison, sur sa valeur, sur la quantité d'espèces d'or et d'argent qui avaient été embarquées, et sur la qualité des captifs, chacun de ceux-ci comparaisait à son tour devant un Turc désigné à cet effet, et subissait un interrogatoire très méticuleux et un examen détaillé de sa personne. Sans s'arrêter aux vêtements, l'inquisiteur expérimenté regardait d'abord les mains, sur lesquelles il recherchait les traces qu'eussent dû laisser les travaux auxquels l'interpellé prétendait se livrer habituellement ; il passait ensuite à l'étude de la chevelure, de la démarche, du langage même : car il y avait à bord des renégats de toutes les langues. S'il semblait y avoir quelque chose de contradictoire entre cette investigation et les réponses recueillies, le malheureux était immédiatement bâtonné, afin de le décider à donner des explications plus satisfaisantes. Toutefois, la plupart des prisonniers supportaient courageusement les coups, et ne se démentaient point, estimant avec raison qu'il valait mieux souffrir quelques instants que de s'exposer à une captivité perpétuelle ; ceux d'entre eux qui ne pouvaient pas se faire passer pour matelots ou artisans sans être immédiatement convaincus d'imposture, s'intitulaient officiers de fortune, qualification qui pouvait concorder avec une certaine élégance de manières et de langage. Ce premier interrogatoire terminé, le Khodja enregistrait les captifs sous leurs noms et professions déclarés. Il va sans dire, qu'à l'exception des marins et des manœuvres, qui n'avaient rien à perdre, presque toutes les déclarations étaient fausses, et que personne ne s'y trompait, pas même les intéressés, qui comptaient sur le temps et les circonstances pour arriver à la découverte de la vérité.

Le long de la route, les nouveaux esclaves, tristes et inquiets à bon escient de leur sort futur, se voyaient ordinairement accostés par un renégat de leur nation, qui venait s'asseoir auprès d'eux, leur rendait quelques petits services, essayait de les encourager et de les consoler, et cherchait enfin par mille moyens à capter leur confiance : mais il s'adressait à des gens

que les avertissements des vieux marins avaient mis sur leurs gardes, et qui se montraient généralement très méfiants, et pour cause ; car cette bonne âme n'était pas autre chose qu'un espion chargé d'obtenir par la douceur les confidences que le bâton n'avait pas pu arracher, et qui faisait cet honnête métier moyennant une remise de dix pour cent sur le prix de la vente future¹.

Enfin, le Corsaire entrait dans le port d'Alger, couvert de pavillons et de banderoles, au bruit des salves de réjouissance et des cris aigus de la foule amassée sur les quais. Enchaînés deux par deux, escortés plutôt que gardés par l'équipage, les infortunés montaient comme un douloureux calvaire la rampe de la Marine, et se voyaient dirigés vers la Jenina, demeure du Pacha, auquel ils devaient tout d'abord être présentés, afin que celui-ci pût faire son choix parmi eux.

Ce droit régalien fut d'un huitième pendant presque toute la durée de la Régence, suivant l'opinion la plus probable : quelques auteurs ont dit d'un septième, et d'autres, d'un dixième seulement. Quoi qu'il en soit, le Pacha, qui avait pris connaissance du rôle d'équipage et de passagers établi par le Khodja, désignait les personnages qui lui semblaient être les plus importants et les faisait conduire dans son baigne particulier. Le reste était emmené et enfermé pour la nuit dans un local préparé par le Reïs ; chez lui, s'il y avait de la place ; sinon, dans le Baigne d'un de ses amis, ou dans celui du Beylik, qui servait à cet usage, moyennant un prix modique de location.

Pendant tout le temps qu'avaient duré ces allées et venues, les captifs s'étaient vus entourés d'une foule nombreuse de curieux : les uns étaient des habitants de la ville, qui venaient faire d'avance leur choix pour la vente du lendemain ; d'autres, de simples désœuvrés, attirés par le spectacle qu'offrait la frayeur des nouveaux venus ; puis des esclaves, venant voir s'ils ne rencontreraient pas par hasard quelques compatriotes qui pussent leur donner des nouvelles de leurs familles et des espérances de rachat ; enfin, des personnes charitables, qui obéissaient à des sentiments religieux en soulageant par le don de quelques aspres le dénûment des captifs. Leur aumône arrivait d'autant plus à

1. Pour tout ce qui précède, voir *D'Aranda*, p. 206, et *René des Boys*, 1^{re} partie, xxiii^e et xxiv^e rencontre.

propos que, depuis le moment du débarquement jusqu'à celui de la vente, personne ne s'occupait de la nourriture des prisonniers, et ne paraissait même se douter qu'ils pussent avoir besoin de quoi que ce soit. Malheureusement, parmi ces bienfaiteurs, il se glissait bon nombre d'espions, qui ne cherchaient à se rapprocher des prisonniers que pour en obtenir des confidences, et connaître leur véritable position sociale; ceux-là étaient pour la plupart les courtiers de Juifs trafiquants d'esclaves, qui leur attribuaient une remise proportionnelle au bénéfice qu'ils réalisaient par leur intermédiaire¹. Leur mission était aussi difficile que honteuse, et il y en avait bien peu qui pussent parvenir, par des miracles d'habileté, à endormir la méfiance de ceux auxquels une crainte bien légitime commandait la plus grande discrétion.

Le lendemain, de grand matin, on les conduisait au Badestan². Ce marché aux esclaves était une petite place carrée, entourée d'arcades, située en haut de la rampe de la Marine, à l'endroit même où se trouve aujourd'hui la petite place Mahon. Peu à peu, les galeries se remplissaient d'acheteurs et de curieux. C'était un pittoresque spectacle. On y voyait, assis sur de somptueux coussins qu'avaient apportés leurs esclaves, les chefs de la Milice et de la Taïffe, et tous ceux que leurs courses heureuses avaient enrichis; puis un des favoris du Pacha, son *Oukil*, ou chargé d'affaires; ceux-là étaient les maîtres du marché, et il eût été peu prudent de couvrir leur enchère. Calmes et hautains, ils causaient doucement entre eux en souriant, ou se tenaient immobiles, les yeux à demi fermés, savourant les délices du kief. De temps à autre, ils désignaient par un geste quelqu'un des captifs, dont la mine leur plaisait, et les aides chargés de la vente s'empressaient de le leur présenter. Un peu en arrière d'eux se tenaient les Reïs, venus là pour remonter leur chiourme parmi les plus vigoureux matelots de la prise; puis les Baldis, ou citadins, en quête d'un esclave adroit et de mœurs douces; les Juifs, cachant soigneusement les renseignements qu'ils s'étaient procurés, et tremblant d'avance que le caprice d'un des Grands ne vînt leur enlever le bénéfice qu'ils croyaient déjà tenir; les spéculateurs Maures,

1. Voir *René des Boys*, 2^e partie, I^{er}, II^e et III^e rencontre, et *D'Aranda*, p. 10 et suiv.

2. Nous avons adopté cette leçon, qui est celle des récits et relations de l'époque; mais le vrai nom est Bezestan, qui signifie : *Marché couvert*.

pour lesquels le Badestan était un lieu d'agio, et qui revendaient le soir celui qu'ils avaient acheté deux heures auparavant ; les Tagarins et les gens de la campagne, qui n'achetaient guère que les esclaves de rebut et trouvaient encore moyen de gagner quelques réaux à ce trafic ; enfin, la foule turbulente et curieuse, qui eût envahi la place, si elle n'eût été tenue en respect par le bâton des chaouchs.

Comme la vente n'avait lieu qu'après la prière de midi, la matinée tout entière était consacrée à l'examen des captifs. De toutes les heures de leur servitude, c'était la plus pénible pour eux. Dépouillés de leurs vêtements, et entièrement nus sous un soleil de feu, il leur fallait subir les investigations les plus méticuleuses et les plus répugnantes. On regardait avec attention leurs dents, pour s'assurer qu'elles seraient aptes à mâcher le biscuit des galères ; on palpa leurs muscles pour en préjuger la force et la résistance et l'on faisait résonner leur poitrine sous le poing fermé. Puis on les faisait marcher, courir, sauter, pour juger de l'élasticité de leurs membres ; les gardiens réveillaient à coups de nerfs de bœuf l'agilité que leur avait enlevée la fatigue des premières épreuves¹. Les mains étaient de nouveau soigneusement examinées pour en tirer des indices : quelques acheteurs croyaient même pouvoir y deviner au moyen de la chiromancie le caractère et les chances à venir de leurs esclaves futurs². Et, pendant tout ce temps, ils étaient sans relâche harcelés de questions. On les interrogeait mille et mille fois, sur le lieu de leur naissance, sur la situation de fortune de leur famille, sur leurs occupations habituelles. Les uns procédaient par la douceur, et promettaient de les traiter plutôt comme des frères que comme des esclaves ; d'autres par les menaces, jurant de les faire expirer sous les coups, s'ils apprenaient plus tard qu'ils les eussent

1. Dans son *Histoire Véroitable* (Paris, 1613, in-8°), le P. Gaspard décrit ainsi cette douloureuse épreuve :

Car ces infidels, d'une dextre inhumaine
Accouplent en chevaux au joug, à la cadène
Les misérables serfs, et d'un rogne mépris,
Comme porcs au marché, les vont mettant à prix,
Si bien, qu'autant de fois que quelqu'un les marchande
Autant faut-il de fois (ô vergongne trop grande !)
Qu'ils souffrent sur leur corps, même aux lieux plus secrets,
Des sales maquignons les ongles indiscrets.

2. Le P. Dan, *Histoire de Barbarte*, d. c., p. 379.

induits en erreur ; quelques-uns, avec une cupidité naïve qui eût été d'un haut comique dans d'autres circonstances, faisaient appel à leur générosité, et leur représentaient qu'il ne tenait qu'à eux de les enrichir en leur facilitant un marché avantageux sur leur propre personne ; et ils s'attachaient désespérément à eux, et ils les lassaient de leurs objurgations. Les malheureux, assourdis par tout ce bruit, et ahuris par un spectacle si nouveau pour eux, perdaient en quelque sorte la conscience d'eux-mêmes, et attendaient l'heure de la vente avec autant d'impatience que si elle eût dû être celle de leur délivrance.

Enfin, la prière d'Ed Dohor était terminée. Celui qui présidait à la vente venait de prendre place sur une estrade peu élevée située au fond du Badestan, et son Khodja se tenait prêt à enregistrer les enchères. C'était une position lucrative et très enviée que celle de ce fonctionnaire ; il percevait sur la vente un droit fixe qui lui rapportait des bénéfices considérables. Jadis, cette place était donnée comme une sorte de retraite à quelque vieux Boulouk-bachi blessé ou infirme ; mais, en 1579, Hassan le Vénitien, le plus rapace de tous les Pachas qu'ait jamais vus Alger, s'en était emparé¹, et l'avait fait exploiter pour son compte. Depuis ce temps, la charge avait été affermée et faisait partie des revenus du Trésor public.

Le signal était enfin donné, et la vente commençait. Tour à tour, et suivant l'ordre de leur importance présumée, les captifs étaient promenés devant les arcades. Ils étaient conduits par un gardien qui énumérait à haute voix leurs qualités vraies ou feintes, et qui terminait chacune de ses phrases par le cri : A combien ? Il répétait encore cette exclamation chaque fois que surgissait une nouvelle enchère. Vers la fin de la vente, quand il ne restait plus que des vieillards ou des infirmes qui n'avaient pas pu trouver isolément des acquéreurs, on en faisait des lots. Chacune des adjudications était inscrite par le Khodja, qui ne rédigeait pourtant pas encore l'acte de vente ; car une dernière formalité était indispensable avant que celle-ci ne devînt définitive ; c'était une deuxième présentation au Pacha, qui avait le privilège de retenir n'importe quel esclave, en payant le prix atteint par les enchères².

1. Haëdo, *Épîlome*, d. c., cap. xxi, § 3.

2. V. Langier de Tassy, d. c., p. 274 et suiv. — Et d'Aranda, d. c., p. 15.

Aussitôt la vente terminée, le cortège se remettait donc en route, et prenait le chemin de la Jenina, où l'attendait le Pacha, déjà prévenu par son Oukil, qui avait attentivement suivi les opérations et avait noté avec soin ceux des esclaves dont la préemption lui avait semblé devoir être avantageuse. Muni de ces renseignements, tenant à la main la liste qui venait de lui être remise, le souverain voyait défilér devant lui la troupe des captifs, et désignait ceux qu'il désirait conserver. L'acte de vente était ensuite arrêté et les paiements s'effectuaient à l'instant même ; la foule se dispersait alors, et chacun des acheteurs emmenait avec lui sa nouvelle acquisition. Tel était le premier acte de la captivité. Dans cette grande détresse, la gaieté ne perdait pas toujours ses droits. Au plus fort des enchères, Renier Saldens se penche à l'oreille de son compatriote d'Aranda, et lui dit : « C'est aujourd'hui la ducasse chez nous ; si nous y étions, nous boirions de bon vin en mangeant des gaufres. » D'Aranda répond : « Oui, nous sommes dans une belle ducasse¹ ! » Et tous les deux de rire.

III.

La condition de l'esclave dépendait entièrement du maître auquel le hasard l'avait donné, et duquel il était devenu la propriété, dans le sens le plus absolu du mot. Il n'existait en effet à Alger aucune loi, ni même aucune espèce de réglementation de l'esclavage. Le captif vendu n'était plus qu'une chose dont l'acheteur disposait à son gré. Il pouvait le revendre, le surcharger de travail, l'emprisonner, le frapper, le mutiler, le tuer, sans que personne s'en mêlât. Il y avait cependant des freins à ce pouvoir excessif : c'était l'opinion publique et la religion, sans parler de l'intérêt même du propriétaire. Le Koran recommande de la façon la plus expresse la justice, la patience et la bonté à l'égard des esclaves : le Prophète a dit : « Tu lui pardonneras soixante-dix fois par jour, si tu veux mériter la clémence divine. » Et il a ajouté : « Tu le nourriras de tes aliments, et tu le vêtiras de tes vêtements. » Les mœurs étaient généralement d'accord avec cette loi religieuse chez la plupart des peuples musulmans, et l'esclave y était rarement maltraité ; c'était un acte pieux que de

1. V. d'Aranda, d. c., p. 14.

l'affranchir, et, à partir de ce moment, il devenait l'égal de tout le monde. On peut poser en principe que la servitude fut bien moins pénible à supporter chez les musulmans que parmi les nations chrétiennes. Toutefois, il est nécessaire de tenir compte des époques et des circonstances, et il est bien évident que le sort des captifs devenait beaucoup plus douloureux à Alger, lorsque cette ville venait d'être en butte à quelque entreprise de la chrétienté. Malheur encore au pauvre prisonnier que sa mauvaise étoile avait fait tomber entre les mains d'un des Morisques chassés d'Espagne et réfugiés en Algérie sous les noms de Tagarins et d'Andalences ! La longue persécution à laquelle cette race avait été soumise lui avait infiltré dans le sang l'horreur de tout ce qui portait le nom chrétien, et ils ne perdaient aucune occasion de se venger des souffrances endurées par eux et par leurs pères. Leurs victimes préférées étaient les Espagnols, dont l'esclavage n'était guère qu'une longue torture. C'était surtout lorsqu'arrivait à Alger le récit de quelque supplice ordonné par l'Inquisition¹, qu'éclatait un véritable ouragan de haines furieuses qui retombait en pluie de sang sur la tête des infortunés captifs. Ces excitations à la vengeance n'étaient malheureusement que trop fréquentes. On sait que ceux des Mores qui n'avaient pas voulu ou qui n'avaient pas pu s'expatrier avaient été contraints d'abjurer leur foi : bien peu d'entre eux s'étaient soumis autrement qu'en apparence, et ils avaient conservé presque partout la coutume de se réunir secrètement pour accomplir les cérémonies de leur ancien culte. Mais, poursuivis et traqués dans leurs retraites par l'œil soupçonneux du Saint-Office, ils finissaient presque toujours par être dénoncés et pris, puis jugés, condamnés et exécutés comme relaps. La nouvelle des autodafés ne tardait pas à être apportée à Alger par quelques fuyards, et la cendre des bûchers chrétiens n'était pas encore refroidie que la flamme des repréailles brillait déjà hors de la porte Bab-el-Oued. On peut lire dans le long *Dialogo de los Martyres* de Diego de Haëdo par quelle variété de supplices s'assouvissaient les haines engendrées. Aussitôt que les Tagarins avaient appris qu'une exécution d'un de leurs coreligionnaires avait eu lieu en Espagne, ils s'assemblaient tumultueusement et se cotisaient pour faire l'achat d'un ou de plusieurs prisonniers de cette nation ; quand

1. Pour tout ce chapitre, voir le *Dialogo de los Martyres* de Haëdo, d. c.

ils parvenaient à se procurer des prêtres ou des moines, leur joie était à son comble. Ils députaient ensuite quelques-uns d'entre eux auprès du Pacha, pour en obtenir la permission de procéder à un supplice public : c'était là une simple formalité ; car le souverain n'eût pas pu, lors même qu'il l'eût voulu, s'opposer aux vœux de toute une populace, dont les appétits sanguinaires avaient été excités au delà de toute expression. Alors commençait la douloureuse promenade à travers les rues de la ville. Précédés par leurs acheteurs, qui, au son d'une musique barbare, faisaient la quête pour rentrer dans leurs déboursés (cela est un trait de mœurs tout particulier), suivis par la foule qui portait le bois destiné à les brûler vifs, les malheureux, nus jusqu'à la ceinture, les mains attachées derrière le dos, s'acheminaient lentement sous les injures et les coups des femmes et des enfants jusqu'à la place située en dehors de la porte Bab-el-Oued, lieu ordinairement consacré à cette sorte de spectacles. Quand les victimes y arrivaient, elles n'avaient plus figure humaine. La barbe et les cheveux leur avaient été arrachés par poignées : leur face était meurtrie de coups et couverte de boue et d'ordures ; leur corps était hérissé de petits morceaux de roseaux pointus que les enfants s'étaient amusés à leur planter dans les chairs ; ils offraient enfin l'aspect pitoyable d'infortunés livrés en pâture à une foule bestiale qui s'enivre de sa propre férocité. Les hommes de guerre, Janissaires et Reïs, méprisant au fond du cœur la lâcheté cruelle de tout ce peuple, regardaient la scène d'un air hautain, sans y prendre part, et sans oser toutefois manifester tout haut leur dédain. Le feu et la lapidation mettaient enfin un terme aux tortures des misérables martyrs. Disons, dès maintenant, qu'à part le cas dont nous venons de parler, et celui où un renégat déclarait ne pas vouloir rester musulman, les supplices d'esclaves étaient presque inconnus à Alger ; à partir du milieu du xvii^e siècle, ils devinrent de plus en plus rares, et l'on n'en vit plus, sinon dans les cas de meurtre domestique ou de révolte à main armée.

Immédiatement après ceux qui étaient tombés aux mains des Morisques, les plus malheureux des prisonniers étaient ceux qui avaient été achetés par des gens de la campagne et emmenés dans l'intérieur du pays. Ils y étaient traités avec la dureté cupide commune à tous les paysans, c'est-à-dire qu'on les nourrissait le moins possible et qu'on en tirait la plus grande somme de

travail qu'ils pussent donner. C'étaient généralement les captifs de moindre valeur, les infirmes et les vieillards, qui subissaient ce triste sort. Attelés à la charrue ou courbés sur la meule, mourant de faim et de misère, privés de tout espoir d'être jamais rachetés, ils ne tardaient pas à expirer sous les mauvais traitements, le chagrin et la fatigue.

En regard du destin de ces deux catégories de captifs, le sort des autres pouvait réellement paraître enviable. Dès le jour de leur achat, ils se trouvaient partagés en deux classes bien distinctes : les esclaves de rançon et les esclaves de travail. Les premiers étaient ceux qui pouvaient compter sur leur fortune personnelle ou sur celle de leurs parents et amis pour acquitter le prix de leur liberté : à peine se trouvaient-ils dans la maison de leur nouveau patron, que celui-ci leur demandait quelle était la somme qu'ils voulaient consacrer à leur rachat ; car, en principe général, l'acquisition d'un chrétien était toujours une *affaire*, et l'Algérien n'achetait que pour revendre avec bénéfice. Il s'établissait alors une lutte de finesse entre les deux parties, dont l'une voulait gagner une grosse somme, tandis que l'autre désirait déboursar le moins possible¹. Le patron commençait par adjurer son esclave d'être raisonnable ; il lui exagérait le prix qu'il l'avait payé lui-même, l'avertissait que ses ruses et son silence ne serviraient à rien, et qu'on savait, à n'en pas douter, qu'il était riche et homme de qualité. Car, autant le captif cherchait à rabaisser sa condition et à se faire petit, autant son maître tenait à l'élever et à le grandir : « Jean-Baptiste Caloën l disait Ali Bitchnin, en parlant d'un Flamand qui se faisait passer pour simple soldat, il est proche parent du roi de Dunkerque, et je ne le laisserai aller que moyennant six mille patagons » (17,300 l.)². Il le vendit cependant peu de jours après quatorze cents patagons (4,060 l.), ce qui était déjà un gros prix pour un jeune étudiant, comme l'était Caloën. Après de longs pourparlers, des promesses et des menaces quelquefois suivies d'effet, le patron et le captif finissaient par tomber d'accord sur le prix de la rançon et échangeaient leurs paroles. Il n'était point passé d'acte : la parole d'un Turc était généralement sacrée. A partir du moment de cette

1. V. d'Aranda, d. c., p. 36 et suiv., et René des Boys, 2^e partie, 2^e rencontre.

2. V. d'Aranda, d. c., p. 48.

composition, l'esclave devenait libre, et pouvait aller et venir comme bon lui semblait, à la simple condition de rentrer en ville avant la fermeture des portes, et de coucher dans un lieu déterminé. Au reste, c'était plutôt une mesure de prudence destinée à garantir sa sécurité, qu'un acte de surveillance. Dès les premiers jours de sa captivité, il avait écrit dans son pays et s'était occupé de faire réunir et expédier la somme nécessaire à sa libération. Il y avait trois manières d'effectuer le paiement ; car on comprend de reste qu'il ne pouvait pas se faire par un envoi direct, qui eût été en danger d'être enlevé en mer par d'autres corsaires. Le premier mode, celui dont se servaient habituellement les Français, consistait à confier la somme destinée au rachat aux Pères Rédemptoristes, qui la faisaient parvenir à Alger aussitôt qu'ils en trouvaient la facilité, sous le couvert du Consul, ou sous la garantie d'un sauf-conduit. Les Espagnols préféraient faire envoyer l'argent à Ceuta ; eux-mêmes étaient conduits à Tetouan, et l'échange se faisait à certaines époques sous les murs mêmes de la possession espagnole, où les amenait un escadron de Mores, qui recevait à cet effet une permission spéciale du Gouverneur chrétien, et se présentait sous pavillon parlementaire¹. Les prisonniers des autres nations étaient réduits à passer par la voie de Livourne, où ils faisaient adresser leur rançon. Par une très singulière compromission, les Grands Ducs de Toscane, ces fondateurs et ces Grands Maîtres de l'Ordre militaire et religieux de Saint-Étienne, créé pour combattre les Infidèles, prêtaient les mains à un trafic fort étrange². Ils avaient toléré qu'il fût établi à Livourne une sorte d'entrepôt d'esclaves, véritable bague, dans lequel les Barbaresques étaient admis à débarquer et à interner leurs esclaves de rançon. Ces captifs étaient confiés à la garde du directeur de cette prison, et étaient rendus à leurs maîtres si la somme convenue n'arrivait pas au terme fixé. Les Grands-Ducs percevaient sur les rachats un droit qui n'était pas un de leurs moindres revenus. Bien plus, la corporation israélite qui affermaient cet entrepôt y recevait, avec les captifs, les marchandises prises par les pirates, qui par leur nature n'avaient pas pu se vendre avantageusement à Alger, et en faisait le commerce

1. V. d'Aranda, p. 69-107.

2. V. dans la *Correspondance de Sourdis* les doléances de Jacques Vacon. (T. I, p. xxxviii.)

pour le compte des capteurs. C'était un grand scandale pour toute la Chrétienté, et les souverains de Toscane reçurent plusieurs fois à ce sujet des observations qui furent fort peu écoutées. Par contre, plusieurs marchands de Rotterdam et d'Amsterdam, qui avaient trouvé bon de se livrer à un commerce aussi fructueux, furent sévèrement châtiés¹.

Le prix du rachat variait à l'infini, selon la richesse présumée des captifs, les besoins d'argent, ou le simple caprice des patrons. Il ne fit qu'augmenter avec le temps, suivant la marche de l'abondance du numéraire et de l'accroissement de la fortune publique en Europe. Les rançons demandées étaient quelquefois énormes. Sans remonter aux temps fabuleux où le roi de Grenade exigeait, pour rendre la liberté au chevalier catalan Galceran de Pinos, cent pièces de soie, cent mille doubles d'or, cent chevaux blancs tout harnachés, cent vaches pleines et cent jeunes filles², on peut citer quelques captifs qui durent déboursier des sommes considérables. Tels furent l'évêque Antoine de Govéa³, qui fut forcé de donner seize mille ducats; il ne put en réunir tout d'abord que huit mille, et le Père Antoine de la Croix⁴, de l'Ordre de la Sainte-Trinité, resta en gage pour les huit mille autres; le secrétaire de Don Juan d'Autriche⁵, qui fut mis à prix à soixante mille livres; Georges de Mascarenas⁶, gouverneur de Mazagan, qui se racheta pour dix mille ducats en 1619 et qui, devenu plus tard gouverneur du Brésil, dut payer quatre autres mille ducats aux Algériens en échange de la liberté de son neveu, Francisco de Mascarenas, qui, à vingt-deux années de distance, avait été pris comme lui, et à peu près dans les mêmes conditions; Philippe de Cherf⁷, un des compatriotes et compagnons de captivité de d'Aranda, qui fut d'abord taxé à quatre-vingt-dix mille livres par Ali Bitchnin, duquel il finit pourtant par tirer une composition plus raisonnable; Cervantes⁸, qui dut offrir à

1. *Gazette de France*, 1651, p. 288.

2. Le P. Dan, *Illustres Captifs*, d. c. Liv. III, chap. III.

3. Id., id. Liv. II, chap. XVIII.

4. Id., id. Liv. II, chap. XVII.

5. *Gazette de France*, 1656, p. 390, 397, 439, etc. Il s'agit ici du Don Juan, fils de Philippe IV et de l'actrice Maria Calderona.

6. *Illustres Captifs*, liv. II, chap. XVII.

7. V. d'Aranda, d. c., p. 28 et suiv.

8. V. Haëdo, *Dialogo de los Martyres*, d. c.

Hassan le Vénitien mille écus d'or pour ne pas être emmené par lui à Constantinople.

Les patrons de petits bâtiments marchands, les officiers de fortune et gens de la même catégorie étaient ordinairement tarifés entre douze et quinze cents livres ; les artisans et cultivateurs s'en tiraient pour cinq à six cents, somme qui ne laissait pas que d'être encore considérable à cette époque. Nous ne parlons pas là de ceux des artisans que l'on pouvait employer à la construction des navires ; car le prix en était exorbitant : un maître charpentier valait de cinq à six mille livres, et l'on refusait souvent de le rendre à n'importe quel prix. En revanche, ces sortes d'ouvriers étaient fort bien traités, jouissaient d'une assez grande somme de liberté, et recevaient une solde journalière qui leur permettait de suffire amplement à leurs besoins. S'ils consentaient à se faire musulmans, ils acquéraient une position quasi-officielle avec le titre de « Maîtres de hache, » et recevaient un beau présent chaque fois qu'un des navires construits par eux rentrait avec une prise.

Les plus heureux parmi les captifs, ou, pour mieux dire, les moins malheureux d'entre eux, étaient ceux qui avaient été achetés par les Janissaires ou par des citadins d'Alger. Le soldat turc était grossier, arrogant, assez brutal et très ivrogne ; mais sa nature n'était ni méchante, ni vindicative, ni cruelle. Il se familiarisait facilement avec son esclave, et son indolence native était si grande, que celui-ci ne tardait pas à devenir le véritable maître dans l'intérieur de la maison. Du reste, le travail était petit et la tâche facile. Il fallait entretenir la propreté de la chambre qu'occupait le Joldach dans la Casserie, acheter les provisions nécessaires, apporter de l'eau, nettoyer les armes et les vêtements, préparer la nourriture qu'on prenait en commun, faire, en un mot, ce que le Janissaire avait fait lui-même tant qu'il n'avait pas eu de serviteur. En temps de guerre, il fallait lui servir de page, porter une partie de son équipement et quelques vivres, et l'assister à l'arrivée au bivouac. Tout cela n'avait rien de bien pénible, et les gens de petite condition étaient certainement moins accablés de travail qu'à l'époque où ils jouissaient de leur liberté, seule chose qu'il leur restât en réalité à regretter.

Ceux qui se trouvaient chez les Baldis étaient encore moins à plaindre. Le citadin d'Alger a toujours été de mœurs douces,

parasseux, bavard et curieux. Chez lui, l'esclave n'avait pas plus de travail que chez le Joldach, et finissait, au bout d'un certain temps, par faire partie de la famille. Sans qu'il faille attacher trop de foi aux récits romanesques et aux histoires galantes que le XVIII^e siècle a produits en si grande quantité, il est certain que l'isolement dans lequel les coutumes de l'Orient laissent la femme l'a toujours rendue avide de distractions, et très curieuse de l'inconnu : les écrits de tous ceux qui ont vu l'ancien Alger sont unanimes à ce sujet, aussi bien ceux des captifs que ceux des Consuls et des Pères de la Rédemption. On peut donc avancer d'une façon certaine que l'esclave ne tardait guère à être dans les bonnes grâces de sa patronne, et le Vénérable Père Dau lui-même constate le fait, en le donnant comme un des motifs principaux qui engageait les esclaves à renier la foi chrétienne¹.

Ce que nous venons de dire sur la douceur avec laquelle étaient généralement traités les captifs à Alger a quelque chose de tellement nouveau que nous sommes forcé de corroborer nos assertions par quelques lignes extraites des deux seuls récits détaillés que nous aient laissés ceux qui ont subi cet esclavage. Écoutons donc parler ces témoins, qui nous offrent toutes les garanties de véracité :

« Dieu d'Israël, de Rome, de Médine et du Nouveau Monde, » s'écrie René des Boys, après s'être longuement étendu sur la bonté et la générosité de son maître, « réjouissez de vos grâces et de vos lumières ceux que l'aveuglement involontaire, et non pas la dureté de cœur rend ténébreux, et permettez-moi de confesser sans scandale que Béran, mon patron, m'a fait voir dans ses paroles et actions plus de bonté morale et religieuse qu'aucun chrétien de l'Europe avec lequel j'ai eu commerce depuis dix ans ! »

De son côté, D'Aranda nous dit, dans un style beaucoup moins ampoulé² : « Je demeurai chez mon nouveau patron Cataborne Mostafa. Et, nonobstant qu'il étoit pauvre soldat, j'avois bon temps avec lui : car il me disoit souvent : Emmanuel, ne soyez pas mélancolique : pensez en vous-même que vous êtes Patron

1. *Histoire de Barbarie*, d. c., p. 319, 320.

2. L. c., 2^e partie, 16^e Rencontre.

3. L. c., p. 52-53.

« et moi votre esclave. Je mangeois avec lui, et du même plat, « étant assis à son côté, les jambes croisées à la mode turquesque. « Il aimoit à faire bonne chère, et me disoit souvent : Emmanuel, « n'ai-je pas raison de faire bonne chère ? car je n'ai ni femme « ni enfants, et, quand je viendray à mourir, le Bassa sera mon « héritier, suivant la coutume de ce pays. Je lui disois : Oui, « vous faites comme un sage homme doit faire, et avez grande « raison de vivre à votre aise : car je ne pouvois parler autrement, « à cause que je mangeois et buvois avec lui. »

Si nous ajoutons que le maître de René des Boys ne voulut rien gagner sur sa rançon, et se contenta de recevoir la somme qu'il avait déboursée lui-même ; que celui de D'Aranda lui fit des présents au moment de son départ, et lui donna même lors de son embarquement des provisions pour subvenir à l'insuffisance des vivres du bord ; si l'on examine la concordance des dires de ces deux captifs, complètement étrangers l'un à l'autre, et qui ne paraissent pas s'être connus ; si l'on considère enfin que ceux qui racontent l'histoire de leurs souffrances passées sont naturellement plutôt portés à les exagérer qu'à les atténuer, il est difficile de ne pas conclure, comme nous l'avons fait, que le sort de l'esclave des Algériens de petite condition était loin d'être aussi malheureux qu'on le croit généralement, sur la foi de quelques récits faits pour émouvoir les âmes charitables et pour provoquer les aumônes destinées à alimenter les caisses de rachat¹. Ce n'est pas cependant qu'il n'y eût de véritables misères ; nous en avons déjà décrit quelques-unes et nous en constaterons d'autres dans la suite de cette étude.

IV.

Ceux des captifs qui étaient tombés entre les mains des Pachas et des Grands Reïs, et qui n'avaient pas traité immédiatement de leur rançon, étaient classés parmi les esclaves de travail et employés à diverses besognes. En temps ordinaire, ces travaux n'avaient rien de très dur. Les uns étaient chargés de la culture des jardins voisins de la ville ; d'autres étaient occupés comme

1. Telle était l'opinion de Langier de Tassy, qui avait été chancelier du Consulat d'Alger (V. p. 329) et de Peyssonel, p. 384.

maçons et bûcherons, ou employés aux corderies qui se trouvaient situées à droite de la porte Bab-el-Oued, à l'endroit même où elles se trouvent encore aujourd'hui. Quelques-uns étaient conduits dans les *haouch*, ou fermes que possédaient les riches sur les coteaux du Sahel ou sur le Bou-Zaréah. Les plus favorisés étaient ceux qui restaient chargés des soins intérieurs, ou bien encore ceux qui avaient pu se procurer quelque argent, et qui obtenaient alors assez facilement la permission de louer une boutique, moyennant une redevance fixe qu'ils payaient chaque mois à leurs maîtres. Ceux que leur âge, leurs infirmités ou leur faiblesse de constitution rendaient incapables d'un travail suivi étaient envoyés par la ville, où ils cherchaient, soit en portant de l'eau dans les habitations, soit en rendant quelques petits services, à gagner les vingt aspres (0,40) qu'ils devaient rapporter le soir à leur patron. Somme toute, l'existence des captifs de cette catégorie eût encore été très supportable, sans le travail de la chiourme, auquel ils étaient assujettis une ou deux fois par an. C'était la terreur de tous, et il n'y avait pas de ruses qu'ils n'employassent pour s'y dérober. De fait, c'était une horrible torture. Nous avons vu précédemment que les corsaires algériens, pour atteindre un maximum de vitesse, se résignaient à se priver eux-mêmes de toutes les commodités de la vie et ne s'accordaient que très parcimonieusement l'espace et l'abri qui leur était strictement indispensable; on peut juger par cela seul avec quelle dureté ils traitaient leurs rameurs, et de quels cruels procédés ils savaient se servir, lorsqu'il s'agissait d'entraîner l'équipage. C'est surtout quand il fallait poursuivre une proie ou prendre chasse devant un ennemi trop fort, que le Reïs exigeait par tous les moyens en son pouvoir un redoublement d'énergie de sa chiourme. Il fallait à tout prix que la galère volât sur les flots. Les coups de bâton, de nerfs de bœuf, de sabre même, pleuvaient sur les épaules ruisselantes de sueur et de sang; si l'un des malheureux succombait à la tâche et tombait de faiblesse, ce n'était plus qu'un poids inutile: il était immédiatement jeté à la mer, qu'il fût mort ou vif, et remplacé à son banc; car il fallait obtenir des efforts surhumains par une terreur constante. Nus-tête, complètement rasés, vêtus d'un caleçon et d'une chemise de toile, à peine nourris, sans cesse fouettés par l'écume de la vague, les hommes de la misérable équipe étaient contraints de donner tout ce qu'ils avaient de force. Malheur à celui qui mollissait un seul

instant ! Rien n'échappait à l'œil vigilant du comite qui bondissait sur la coursive et jusqu'entre les avirons ! Un semblable déploiement de force musculaire n'eût pas tardé à user les plus robustes ; heureusement pour ces infortunés, la Course ne durait jamais bien longtemps ; le maximum était de cinquante jours, et on allait très rarement jusque-là¹. Il faut remarquer en outre qu'on marchait à la voile toutes les fois que le temps le permettait, et pendant presque toute la durée de la croisière, jusqu'au moment où un bâtiment chrétien se trouvait en vue. Après le retour, la chiourme désarmait la galère, la nettoyait et en transportait les agrès, les rames et le gouvernail dans les magasins disposés à cet effet près de la tour du Fanal : elle allait ensuite jouir du repos qu'il était d'usage de lui accorder, à moins de circonstances exceptionnelles. Pendant ce temps, ils avaient pour séjour les bagnes de leurs patrons respectifs.

Les Pachas, les principaux d'entre les Reïs et les grands propriétaires d'esclaves possédaient leurs bagnes particuliers. L'État était aussi le maître d'un de ces établissements, qui servait, comme nous l'avons déjà dit, de prison commune, dans laquelle ceux des Algériens qui ne savaient où loger leurs esclaves, ou qui voulaient les punir de leur indiscipline, pouvaient les faire enfermer, moyennant une légère rétribution.

Le mot *Bagne* vient de l'espagnol *bano* (*bain*), et s'est longtemps orthographié *baing*, conformément à son étymologie. C'est sous cette forme qu'on le trouve écrit dans les Relations de captivité que nous avons citées, aussi bien que dans les lettres de nos Consuls d'Alger, jusque vers la fin du xvii^e siècle. Ce fut bien en réalité dans le bain qu'on enferma d'abord les esclaves pendant la nuit. On sait que tous les Orientaux font un emploi fréquent des bains de vapeur, et que toutes les riches habitations ont un local destiné à cet usage. C'est toujours un bâtiment isolé du reste de la maison, afin que les femmes puissent en jouir avec tranquillité. Ce corps de logis, composé de hautes salles voûtées, qui ne reçoivent le jour que par de très petites ouvertures, se trouve tout naturellement disposé pour servir de prison, et en sert en effet à l'origine. Plus tard, le mot subsista, mais non la chose elle-même ; il est bien évident que les riches possesseurs

d'esclaves n'avaient pas de bains assez vastes pour contenir les centaines d'esclaves qu'ils possédaient ; d'ailleurs, ils n'eussent pas voulu se donner cette incommodité ; ils firent donc construire pour loger leurs captifs des bâtiments spéciaux, qui héritèrent de l'ancien nom. En 1634, le Père Dan vit à Alger six bagnes principaux, sans compter ceux des simples particuliers ; c'étaient le bain du Pacha, qui était sur l'emplacement où se trouve aujourd'hui la maison Catala ; le bain d'Ali Mami ; celui des Colourlis ; celui de Sidi Hassan ; celui d'Ali Arabadji, qu'il appelle Rapagoy, et enfin celui du Beylik, auquel il donne le nom de Sainte-Catherine. Nous n'avons pas pu parvenir à savoir où se trouvait exactement placé le bain d'Ali Mami, bien que nous ayons tout lieu de croire qu'il a été remplacé par les bains de la rue de l'État-Major ; celui des Colourlis était situé à peu près au milieu et à gauche de la rue de la Casbah ; celui de Hassan, derrière l'ancienne Jenina ; celui d'Ali Arabadji¹, qui appartint ensuite à Ali Bitchnin, sur l'emplacement actuel de l'église de Notre-Dame-des-Victoires, et enfin celui du Beylik, derrière la caserne des Janissaires, dans laquelle nous avons plus tard établi la Direction des Mines. Trois de ces bagnes avaient des chapelles régulièrement desservies : l'une sous l'invocation de la Sainte-Trinité, au bain du Pacha ; la deuxième, dite de Saint-Roch, chez Ali Bitchnin, et la troisième, dédiée à sainte Catherine, au bain du Beylik. La chapelle de la Sainte-Trinité était contiguë à un petit hôpital ; nous aurons plus tard l'occasion de parler longuement de ces établissements religieux. L'intérieur du bain, à partir du moment où il ne se confondit plus avec le bain lui-même, ressemblait à celui de toutes les maisons d'Alger ; une cour intérieure, entourée d'une galerie surmontée d'un étage, telle était la disposition ordinaire du local. Les bâtiments étaient aménagés au moyen de cloisons en chambres qui pouvaient contenir de quinze à vingt personnes chacune. On n'y voyait aucune espèce d'ameublement ; les captifs couchaient sur des nattes de jonc ou de sparterie, quelquefois exhausées sur des sortes de lits de camp qu'ils fabriquaient eux-mêmes, et les seuls ustensiles étaient quelques vases de terre cuite destinés à contenir de l'eau

1. Il semble résulter d'un acte retrouvé par M. Devoux que le bain d'Ali Arabadji fut d'abord situé à l'emplacement des n^{os} 16, 18 et 20 de la rue Duquesne.

ou à préparer des aliments. Le patron s'occupait peu ou point de la nourriture de l'esclave, qui ne recevait une ration régulière de vivres que lorsqu'il était employé au travail de la chiourme, aux carrières ou aux champs; dans ces occasions, on lui distribuait deux biscuits par jour, et une petite mesure de farine d'orge destinée à faire la bouillie : à la mer, on y ajoutait de l'eau vinaigrée comme boisson. Le soin de la surveillance et de la nourriture des prisonniers était dévolu à un gardien en chef (*Guardian-Bachi*) qui trouvait encore moyen de frauder et de gagner quelque chose sur ce chétif ordinaire. Ce fonctionnaire était habituellement un renégat, et la place ne laissait pas que d'être recherchée; car elle était assez lucrative, le titulaire extorquant de nombreux présents à ses misérables subordonnés, de la discipline desquels il était responsable, et qu'il pouvait châtier à peu près comme il le voulait, sans toutefois faire couler le sang : ceux d'entre eux qui montraient une trop grande brutalité étaient punis et privés de leur emploi par le patron, qui ne se souciait pas de voir détériorer sa marchandise. Quelques aides inférieurs assistaient dans son office le *Guardian-Bachi*, dont les fonctions n'étaient ni fatigantes ni difficiles. Son rôle se bornait à maintenir un certain ordre dans l'intérieur du bagne, à surveiller la distribution des vivres et le départ des esclaves désignés pour le travail, à exiger que les chambres et les galeries fussent soigneusement nettoyées et blanchies à la chaux une fois par semaine, et à s'assurer que tous les captifs étaient rentrés au moment du couvre-feu. C'était encore lui qui, lors de la formation des équipes de Course, répartissait la chiourme par escouades, et désignait à chacun la place qu'il devait occuper à bord comme bogavant, postice ou tercerol; il les inspectait soigneusement, pour s'assurer qu'aucun d'entre eux n'était atteint de maladies contagieuses, et les faisait entièrement laver et raser avant le départ; il leur distribuait en même temps les cinq aunes de toile que chacun des forçats recevait pour s'en fabriquer un caleçon et une chemise de galère : c'était la seule occasion où le patron daignât s'inquiéter de l'habillement de ses esclaves.

Une des plus grosses sources de revenus pour les gardiens était la taverne du bagne. Il était sévèrement interdit aux musulmans de vendre du vin ou de l'eau-de-vie; mais les soldats turcs en buvaient presque tous, et par grandes quantités; car, bien que le Koran proscrive expressément l'usage des boissons fer-

mentées, la loi impuissante fermait les yeux sur ces excès, qui n'étaient justiciables que de l'opinion publique. D'un autre côté, les Corsaires prenaient fréquemment des bâtiments chargés de vins et il fallut bien en faciliter le débit; on avait donc toléré dans les bagnes l'établissement de tavernes gérées par des esclaves chrétiens, qui payaient une forte redevance à leurs patrons, et se conciliaient la faveur des gardiens par de fréquentes gratifications. Leur commerce était fructueux: d'Aranda nous parle d'un Alferez Mayorquin, devenu gérant de trois de ces tavernes, qui ne voulut plus retourner dans sa patrie, bien qu'il eût payé sa rançon; il était devenu fort riche, et faisait beaucoup de bien à ses compatriotes, à quelques-uns desquels il avançait même la somme nécessaire à leur rachat. Ces cabarets restaient ouverts toute la nuit: les Janissaires venaient s'y enivrer, et y amenaient une compagnie plus que suspecte; en un mot, c'étaient de véritables lieux de débauche. De temps en temps, sous l'influence de l'ivresse, des disputes s'élevaient, et il y avait de terribles batailles. La position du buvetier devenait alors assez embarrassante. D'un côté, il était rendu responsable de l'ordre par les gardiens et par le Mezouar, sorte de préfet de police, dont les rondes circulaient toutes les nuits, et qui pouvait frapper de sévères amendes; de l'autre, la loi interdisait de *mettre la main* sur un Turc, sous peine d'avoir le poignet coupé; et il était cependant impossible d'expulser les turbulents ou de séparer les combattants sans employer la force. On usait alors d'un ingénieux stratagème, afin d'atteindre le but voulu sans violer la lettre de la loi. Un ou deux hommes adroits, armés d'échelles courtes, se glissaient dans la bagarre et cherchaient à faire passer la tête des plus forcenés entre deux des barreaux de leur échelle; une fois le coup réussi, ils tiraient le délinquant au dehors, malgré ses cris et ses protestations indignées. Quelques esclaves avaient acquis une dextérité toute particulière pour ce genre d'exercice, et ce talent leur valait d'être hébergés et nourris gratuitement par le tavernier. Quelque grossiers que fussent ces établissements, ils n'en constituaient pas moins un véritable soulagement pour les habitants du bagne, qui y trouvaient, moyennant une somme modique, une nourriture réconfortante, et quelques soins gratuits, quand ils étaient malades; en outre, c'était un lieu de rendez-vous général où accouraient tous les esclaves de la ville, quand ils avaient une heure ou deux

de liberté ; on y échangeait les nouvelles d'Alger et celles de la Chrétienté, qu'avaient apportées les derniers venus ; on y construisait des projets d'avenir, de fuite, et quelquefois même de révolte.

« J'avois un tel divertissement, dit d'Aranda ¹, en considérant
 « ce qui se passoit parmi les Esclaves du baing, que, quand je
 « demeurois chez mon patron Mahomet Celibi Oiga, pour me
 « divertir, j'allois au Baing deviser avec François l'Étudiant,
 « alentour duquel il ne manquoit jamais d'Esclaves Dunkerquois,
 « qui contoient leurs aventures et rencontres sur mer ; les Hol-
 « landois, ce qu'il se passoit aux Indes Orientales, au Japon et
 « Chine ; les Danois et Hamborgois, à la pêche des baleines en
 « Groenlande, en quel temps le soleil paroît en Islande, et quand
 « leur nuit de six mois s'achève ; ou, si cette conversation ne me
 « plaisoit pas, j'allois chez les Espagnols, lesquels ou gouver-
 « noient les États de leur roi à leur mode, ou ils racontoient les
 « délices de Mexico, ou les richesses de Peru ; ou, si j'allois chez
 « les François, j'entendois parler de la Terre-Neuve, du Canada,
 « de la Virginie ; car presque tous les Esclaves sont gens de mer. »

C'était encore là que, portes closes, on vendait à l'encan les objets volés pendant la journée : car le vol était, à vrai dire, le seul moyen d'existence de l'esclave de petite condition, qui ne recevait aucune sorte de nourriture les jours où il n'était pas employé au travail. Il fallait cependant bien qu'il mangeât : quelques-uns demandoient l'aumône ; d'autres tenaient des jeux de quilles ou de boules ; mais il était impossible à un aussi grand nombre d'hommes de trouver à subsister par ces petits moyens, et, dès lors, il devenait d'absolue nécessité de prendre ce qu'on ne pouvait se procurer autrement. On volait donc, et la plupart des captifs ne s'en faisaient aucun scrupule ; le soir, une des tavernes désignée d'avance se transformait en un véritable bazar. « Sitôt
 « que la porte fut serrée, dit d'Aranda ², je vis un vieil renard
 « Esclave, Italien de nation, avec un grand fardeau d'habits de
 « toile et de laine, chemises, une pelle de cuivre, un pot de cuivre,
 « et tels autres meubles, et il commença à crier : *Arrache ?*
 « *arrache ?* (à combien ?). Je demandai à un Chevalier Esclave
 « ce que cela signifioit ; il me répondit : Comme notre Patron ne

1. *Relation*, d. c., p. 238.

2. *Relation*, d. c., p. 20.

« donne pas à manger à ses Esclaves, la plus grande part d'en-
 « treux vivent de ce qu'ils dérobent, et tous les soirs on vend le
 « butin de ce jour là. »

Un peu plus loin¹, le gentilhomme flamand nous raconte les exploits de ce vieux renard du bagne, qu'il nomme Fontimama. C'est un véritable type de Scapin, et tout porte à croire qu'il connaissait déjà, depuis longtemps, les us et coutumes des galères avant d'arriver à celles d'Alger. « Il y avoit au Baing un Esclave
 « Italien, dont le nom de guerre étoit Fontimama; il se confloit
 « tant en son art de dérober, qu'il n'étoit pas en peine d'inviter
 « ses camarades pour le midi à dîner, de ce qu'il y gagneroit de
 « son métier susdit jusques à l'heure désignée, pour mettre leurs
 « mâchoires en besoning. Un jour, il avoit invité mon camarade
 « Renier Saldens sur les dix heures, à condition qu'il fit un tour
 « de ville avec lui devant dîner. Fontimama mena Saldens chez
 « quelques Juifs changeurs de monnoie, dont il y a un grand
 « nombre à Alger, étant sur les rues avec une petite table, où ils
 « ont des aspres qu'ils changent pour des patagons et des demi-
 « patagons; montrant une pièce qui étoit bonne, il aida le Juif à
 « compter, et le compte fait, il présenta au Juif une pièce fausse.
 « Le Juif, qui connoissoit trop bien l'argent, chassa Fontimama:
 « mais quelques aspres étoient demeurés entre les mains de ce
 « rusé larron, et de là ils alloient chez un autre Juif; finalement
 « il sut si bien négocier, que, sur le midi, Fontimama revint au
 « Baing avec une paire de poules, et assez d'argent pour boire
 « tout leur soul de bon vin. »

« Une autre fois, il étoit avec la galère de notre maître Pegelin,
 « à la côte de Barbarie, devant une place appelée Torrevecchia,
 « et Fontimama avec quelques esclaves étoit en terre, à cause
 « que ces esclaves devoient faire l'aiguade à la galère. Inconti-
 « nent tous les Alarbes s'assemblèrent à l'entour de ces esclaves,
 « leur demandant s'ils n'avoient pas de fer à vendre (car le fer
 « est cher audit lieu) et les esclaves vendoient ordinairement des
 « clous et telles ravauderies de petite importance. Les compa-
 « gnons de Fontimama ayant vendu leur marchandise, les ache-
 « teurs annoncèrent à leurs voisins qu'ils avoient acheté du fer
 « des esclaves de galères. Deux Alarbes entendant qu'on y ven-
 « doit du fer à bon marché, vinrent à la marine pour en acheter,

1. Id., p. 229 et suiv.

« et s'adressèrent justement à Fontimama, qui leur dit qu'il leur
 « en vendroit, et leur vendit l'ancre de la galère pour cinq pata-
 « gons (14 l. 50). Il reçut l'argent et leur dit : Mes amis, il est
 « impossible que vous portiez tant de poids entre vous deux :
 « appelez quelqu'un de vos voisins et je vous assisterai aussi.
 « Ces innocents Alarbes coururent à l'assistance de leurs voisins ;
 « Fontimama cependant entra dans la galère et mit soudain un
 « emplâtre sur un de ses yeux. Ces deux marchands retournèrent,
 « accompagnés de vingt Alarbes, pour emporter l'ancre, entrèrent
 « dans la galère et commencèrent à défaire le câble : car c'étoit
 « l'ancre de réserve. Le General Ali Pegelin, qui étoit à la poupe
 « couché sur un matelas de velours, vit ces Alarbes à la proue de
 « sa galère avec les soldats Turcs en querelle ; car les soldats ne
 « vouloient pas laisser emporter l'ancre. Il demanda la cause
 « pourquoy ces Alarbes faisoient tant de bruit sur la proue. On
 « conta à Pegelin l'histoire que Fontimama avoit vendu l'ancre ;
 « soudain il donna ordre au Commitre de chasser cette canaille
 « hors de la galère. L'ordre fut incontinent exécuté à grands
 « coups de nerfs de bœuf, que les Alarbes reçurent au lieu de
 « l'ancre. Les Alarbes étant chassés, Pegelin demanda à Fonti-
 « mama pourquoy il avoit vendu l'ancre de la galère, n'étant pas
 « à lui. Fontimama lui répondit qu'il avoit cru que la galère
 « avanceroit mieux, étant déchargée de ce poids. Tous ceux de la
 « galère se mirent à rire de sa réponse ; et les cinq patagons
 « demeurèrent à Fontimama. »

Ceux des captifs qui avoient quelque crédit ou qui pouvaient se procurer des cautions solvables, trouvaient à emprunter de l'argent au taux de vingt-cinq pour cent par trimestre. On pouvait encore en avoir en faisant déposer un nantissement chez certains négociants de Marseille, qui en donnaient avis à un de leurs correspondants à Alger ; mais ce moyen ne pouvait guère servir qu'aux Français ; les personnes de distinction se faisoient souvent avancer des sommes importantes par leurs patrons eux-mêmes, auxquels ils devoient les rembourser lors du paiement de leur rançon.

Somme toute, on finissoit par trouver de quoi vivre, à force d'industrie, et en s'entr'aidant ; les Turcs se montraient assez charitables, et il n'étoit pas rare d'en voir venir au bague, suivis d'un serviteur qui portait quelques vivres et quelques aumônes. Ils adressaient le plus volontiers leurs libéralités aux prêtres qui

desservaient les chapelles et les hôpitaux, frappés qu'ils étaient de leur abnégation, de la dignité de leur vie et de la gravité de leur maintien. Car, au milieu de ces gens de toute espèce qu'un malheur commun avait rassemblés dans ce lieu maudit, on trouvait, comme il arrive toujours dans les grandes agglomérations d'hommes, des exemples de la plus haute vertu à côté des vices les plus bas. C'est ainsi que Cervantes avait montré sa grande âme en se dévouant sans cesse au salut de ses compagnons, sans s'inquiéter de sa propre vie, « qu'il faillit perdre quatre fois, dit Haëdo, par le pal, par le feu, par les ganches et par la hache. » Aussi était-il devenu le véritable roi des captifs, et son maître, le cruel Hassan le Vénitien, disait-il de lui : « Quand je tiens le manchot sous les verrous, je suis tranquille sur le sort d'Alger. »

En 1641, il y avait au bain d'Ali Bitchnin un de ces hommes héroïques dont l'existence ne fut qu'un long sacrifice : c'était un Carme déchaussé, nommé Angeli, duquel d'Aranda nous fait le portrait suivant :

« Ce religieux disoit journellement messe à l'Eglise du Baing, « faisant les fonctions Ecclésiastiques, et, dans peu de temps, je « ne sais par quelle secrète inclination qu'on eut pour ses vertus, « il plaisoit à tous, non-seulement aux Catholiques, mais aux « Luthériens, Calvinistes, Puritains, Schismatiques et Nicolaïtes, « car le Baing étoit fourni de toutes ces espèces. Quand ce bon « Père passoit où les Esclaves mangeoient, tous le prioient de « manger avec eux, même les Russes et Moscovites, qui semblent « avoir banni de leurs cœurs, par une antipathie naturelle, toute « sorte de courtoisie et de civilité. S'il y avoit au Baing quelque « différent entre les esclaves de quelque nation que ce fût, il les « mettoit d'accord. Choses si rares, qu'il sembloit que la bénédic- « tion de Dieu avoit pris son domicile et sa résidence au cœur de « ce religieux. S'il y avoit quelque Esclave malade, Père Angeli « avoit soin de faire avoir au malade quelque viande délicate « pour manger. Si quelque esclave venoit à confesse, qui fût en « nécessité, Père Angeli lui donnoit une aumône, et l'argent ne « lui manquoit jamais, à la faveur de quelques Esclaves pieux, « qui le pourvoyoient d'aumônes pour les distribuer ; tellement que « les vertus de ce Religieux le firent estimer pour un saint parmi « les Turcs mêmes¹. »

1. *Relation*, d. c., p. 239 et suiv.

La fin de cet homme excellent fut digne de sa vie : il se fit envoyer à Alger l'argent que ses amis avaient amassé à Gênes pour le racheter, le distribua en aumônes aux captifs, et finit ainsi ses jours dans une servitude volontaire¹.

A la même époque, il se trouvait dans le même bague deux chevaliers français de l'Ordre de Saint-Jean de Jérusalem, MM. de Samoy² et du Saillant³; ils avaient été faits prisonniers de guerre par Ali Bitchnin, qui n'avait pas voulu accepter leur rançon, et qui les conservait soigneusement, sans doute pour se ménager à lui-même un échange dans le cas où il eût été pris par les galères de Malte; il leur laissait pourtant une certaine liberté et ne les assujettissait pas au travail. Le Français qui remplissait alors les fonctions de Consul était tout à fait indigne de sa charge; bien loin de prendre les intérêts de ses nationaux et de leur donner l'appui qu'il leur devait, il exerçait sur eux de perpétuelles exactions, se faisait remettre de l'argent par leurs persécuteurs, qui achetaient ainsi son silence et commettait mille vilaines actions, dont quelques-unes sont trop honteuses pour pouvoir être décrites ici. Nous avons entre les mains une lettre de plaintes, adressée aux Échevins de Marseille par les résidents français d'Alger, qui invoquent la justice royale contre ce fonctionnaire prévaricateur, en relatant les méfaits dont il se rendait coupable. Cette même lettre nous apprend que ces délaissés ne trouvaient de consolation et d'appui qu'auprès des Chevaliers que nous avons nommés; ces deux honorables captifs avaient su acquérir un tel ascendant moral sur les Turcs eux-mêmes que, du fond de leur cachot, il leur était possible de protéger leurs compatriotes contre l'astuce et la rapacité du Consul.

Ce fut en vain que celui-ci se vengea en cherchant à leur faire prodiguer les mauvais traitements; tout ce qu'il put obtenir d'Ali Bitchnin, à force de cadeaux, fut de leur faire raser les cheveux et la barbe comme aux esclaves de la chiourme, et de leur faire enlever les habits de cavalier qu'on leur avait laissés jusque-là.

Mais ces deux vaillants hommes, tout revêtus qu'ils fussent de la livrée du bague, n'en continuèrent pas moins à être l'objet de

1. Voir d'Aranda, p. 10-20, et une *Lettre de quelques Captifs* (Archives de la Chambre de Commerce de Marseille, AA, art. 507).

2. Henri du Teil-Samoy, de Basse-Normandie, chevalier de la langue de France.

3. De la maison des du Saillant, de Provence.

la vénération publique ; les captifs ne cessèrent pas de les entourer de leurs hommages et de les choisir pour arbitres et juges suprêmes de leurs différends, exemple qui fut bientôt suivi par les Turcs eux-mêmes. Le consul Piou mourut plus tard de la peste, échappant ainsi au châtement qu'il eût mérité ; peu de temps après cet événement, MM. de Samoy et du Saillant furent rachetés par le grand maître de l'Ordre.

C'est ainsi que les vertus et les exemples de quelques hommes d'élite parvenaient à mettre un peu d'ordre dans cette foule confuse, où toutes les nations de l'Europe se trouvaient représentées. Il faut bien se rappeler à ce sujet que la grande majorité des captifs se composait de gens de mer ignorants, grossiers et souvent vicieux, et d'aventuriers qui étaient pires encore. La réunion de tous ces éléments divers et l'aigrissement des caractères amenaient des querelles sans nombre, qui dégénéraient souvent en véritables batailles. Tant que le sang ne coulait pas, les gardiens s'en inquiétaient peu ; mais, lorsqu'ils trouvaient que le jeu avait duré assez longtemps, ils intervenaient brusquement, et le bâton des argousins rétablissait une paix de quelques jours. D'Aranda¹ nous narre plusieurs de ces rixes et nous décrit en même temps la diversité des habitants du bagne, l'Italien souple et retors, l'Espagnol hautain et vindicatif, le Moscovite brutal et dur, l'Anglais, qui, dit-il, se laisse aller à la mélancolie, ne cherche pas à se procurer les moyens de subsister et se laisse mourir de faim et de misère. Laissons-le nous faire lui-même le tableau d'un de ces épisodes originaux : « Comme notre Patron étoit armeer de ces « navires corsaires qui avoient pris les dits deux navires venant « de Malaga chargés de vins, l'on employoit trente-deux esclaves « de son Baing pour décharger le vin desdits navires, et, pour « leur recompense, ils avoient, des Taverniers Chrétiens qui ache- « toient le vin, un patagon de chaque pipe. Car les Turcs n'en « peuvent pas boire, ni vendre du vin ; le boire est toléré, mais « non pas de le vendre. Les dits Esclaves étoient des élus, et on « les employoit aux ouvrages pénibles. C'étoient tous bogavants. « Cette troupe est appelée la Caravane, dont la moitié, à savoir « seize, étoient Russes ou Moscovites, et les autres étoient Espa- « gnols ou Italiens. Ils avoient quelques jours travaillé pour « décharger ces deux Navires, et, ayant gagné une bonne pièce

1. *Relation*, d. c., p. 32 et suiv.

« d'argent, retournoient tous les soirs au Baing, tous ivres et
« rostes comme des bêtes. Les seize Russes firent une querelle aux
« seize Espagnols et Italiens, et sans contester davantage com-
« mencèrent à se battre de telle furie que le Gardien, qui est
« toujours à la porte, l'entendit, lequel soudain vint démêler cette
« querelle à grands coups de bâton, de sorte que les combattants
« furent contraints de se retirer. Il étoit tard, et le Gardien alla
« faire la revue, pour savoir si tous les Esclaves étoient au Baing,
« donnant quant et quant les ordres pour le lendemain, comme
« de coutume. Cela fait, il se retira, fermant la porte après lui. Je
« me promenois de fortune sur la terrasse du Baing, et, aussitôt
« que la porte fut serrée, lesdits Espagnols et Italiens se rassem-
« blèrent en place marchande, et l'un d'eux alla à la retraite ou
« chambrette des Russes et Moscovites, les saluant avec cette
« harangue : Chiens, Hérétiques, sauvages, ennemis de Dieu, le
« Baing est à cette heure serré, et le Gardien envoie dire ; si vous
« avez le courage de combattre, sortez de votre trou, et nous ver-
« rons au jeu qui aura belle amie. A peine en avoit-il achevé
« sadite harangue quant les seize Russes et Moscovites se mirent
« en place, commençant soudain la mêlée, et les Espagnols et
« Italiens reçurent réponse de leur ambuscade à coups de bâton,
« car ils n'avoient autres armes que leurs mains ; mais, en un
« instant, comme l'on dit, *furor arma ministrat*, quelques
« bancs et tables devant les tavernes, et quelques échelles qu'ils
« trouvoient à la main, furent convertis en armes, épées, piques
« et mousquet, se défendant valeureusement. Ce combat (princi-
« palement du soir) causa un si terrible bruit et tintamarre, que
« vous eussiez proprement dit que c'étoient deux armées qui com-
« battoient dans une campagne large et ouverte. L'avantage de
« la bataille sembloit être égal, et les blessés aussi, gisant emmy
« la place, que je pensois être morts. Ils demeurèrent en cet état
« jusques à ce que l'obscurité commença à gagner le dessus ;
« nonobstant ni l'un ni l'autre parti ne faisoit semblant de vou-
« loir abandonner la place ; à la fin, un Religieux prêtre qui
« demouroit au Baing, et étoit assez bien aimé de tous, vint au
« lieu de la bataille avec une chandelle de cire en la main, fai-
« sant son pouvoir de les apaiser et séparer, leur disant qu'ils
« étoient tous Chrétiens, nonobstant la différence des religions ; et
« si jamais le Patron venoit à savoir leur menée, que les coups de
« bâton ne manqueroient point. Avec cette admonition la bataille

« cessa, appelant incontinent les Chirurgiens; car il y en avoit
 « cinq ou six au Baing appartenant au Patron, lesquels soudain
 « commencèrent à panser les blessés. On croyoit que tout se pas-
 « roit sans que le Patron en eût des nouvelles; mais, parce que
 « le combat avoit duré longtemps et avoit fait grand bruit, le
 « Patron, l'ayant entendu de son logis, vint incontinent au Baing
 « avec falots et lanternes, accompagnés de quatre ou cinq Gar-
 « diens garnis de bâtons et nerfs de bœuf. Alors il commença à
 « s'informer de ce qui s'étoit passé : mais ceux qui avoient com-
 « battu comme des lions, se cachèrent comme des renards. Ce
 « nonobstant, le Patron, par sa bonne inquisition, attrapa un de
 « la bande Espagnole, et le fit dépouiller tout nu, le faisant tenir
 « par quatre Esclaves à savoir les mains et les pieds, le ventre
 « contre terre, et lui fit donner cent coups de bâton sur le dos et
 « fesses; avec quoi la colère du Patron se passa. Les autres com-
 « battants se cachèrent encore mieux qu'auparavant, craignant
 « trop le miche du convent de notre dit Patron. »

Telle était l'existence dans ces vastes prisons dont le nom seul a été pendant trois siècles l'effroi des populations maritimes de l'Europe. Quoique le destin de ceux qui y étaient renfermés n'eût certainement rien d'enviable, on a pu voir par ce qui précède qu'il n'était pas aussi dur qu'on le croit généralement, surtout si l'on tient compte des mœurs de l'époque et du peu de bien-être que pouvaient se procurer habituellement les classes laborieuses. Le XVIII^e siècle vit disparaître à Alger les bagnes des particuliers; il n'y eut plus, dès cette période, de Reis assez puissant pour posséder le nombre d'esclaves qui nécessitait de semblables établissements, et le Beylik resta, avec le Dey, seul propriétaire des trois bagnes qui existaient encore en 1830.

V.

Nous avons vu que la garde des esclaves était ordinairement confiée à des renégats; dans les quelques pages que nous avons consacrées à l'étude de la Course, nous les avons trouvés commandant la plupart des navires de guerre, et une histoire détaillée de la Régence d'Alger nous les montrerait occupant presque toutes les positions élevées, aussi bien dans le Divan que dans la Jenina même.

Cette importance du rôle joué par les renégats dans les destinées de l'Odjeac tint à deux causes principales : la supériorité de la race occidentale et les conditions particulières de l'existence de la famille chez les Turcs.

La plus grande partie des Européens qui reniaient leur foi en connaissance de cause était composée d'aventuriers chassés de leur patrie à la suite de quelque méfait, ou bien entraînés à prendre un parti violent après de longues luttes contre une fortune adverse. Ces gens apportaient au milieu de l'indolence orientale les qualités de l'homme de proie, l'ambition, l'audace, l'activité, la faculté de concevoir un plan et la suite d'idées nécessaire pour l'exécuter. D'un scepticisme absolu, ils n'étaient retenus par aucune des superstitions qui enchaînaient encore leurs nouveaux coreligionnaires, et la volonté du chef de l'Islam n'était pas plus sacrée pour eux que la domination spirituelle à laquelle ils venaient de se soustraire. Promptement enrichis par leurs heureuses expéditions, ils s'entouraient d'une troupe de créatures dévouées, et conquéraient rapidement par leurs largesses la protection des puissants, dont leur astuce naturelle avait bien vite reconnu les côtés faibles. Quelque minime que pût être leur savoir, ils étaient encore très supérieurs à cet égard au milieu dans lequel ils se trouvaient ; aussi ne tardaient-ils pas à devenir les maîtres. Cela doit surtout s'entendre de la fraction des renégats qui se rendaient volontairement en pays musulman, ou de ceux qui, avant de tomber dans les mains des Corsaires, avaient occupé chez eux des positions relativement élevées. Quant au commun des esclaves, qui ne reniaient la foi chrétienne que par désespoir d'être jamais rachetés ou par le désir de se procurer un sort plus doux, ils se contentaient de rechercher des fonctions domestiques qui pussent leur donner un peu de bien-être ; ils se faisaient les clients assidus de ceux d'entre eux qui étaient parvenus à la puissance et aux richesses, et s'unissaient à eux pour former une corporation redoutable à de certains moments.

Une autre classe de renégats était celle qui se composait des enfants réduits en captivité, et convertis, soit de gré, soit de force, leur patron finissant toujours par obtenir leur adhésion, en employant tour à tour les caresses et les menaces ; ce consentement était nécessaire, car nul ne pouvait être circoncis avant d'avoir prononcé la formule sacramentelle : « Il n'y a de Dieu que Dieu et Mohammed est le prophète de Dieu. » La cérémonie

constituait une sorte d'adoption, et, si le renégat venait à mourir sans enfants, même après avoir été affranchi, son héritage revenait de droit à son ancien patron ou à sa descendance. Le nouveau croyant vivait dans la famille et dans la société de son maître : il nous est impossible de décrire ici de quelle nature était le plus souvent cette intimité. Le xvii^e siècle avait des hardiesses littéraires qui ne nous seraient plus permises, et le pieux et respectable Haëdo¹ n'a pas craint d'écrire en toutes lettres ce que nous osons à peine indiquer dans ces lignes. Il faut se reporter aux temps de la Rome des Césars pour se rendre un compte exact du rôle que jouaient dans la maison des Turcs d'Alger ces éphèbes, qui ne tardaient pas à devenir les Narcisse et les Pallas des grands Reïs et des Pachas. La similitude fut complète à cet égard entre Alger et l'ancienne Rome, et les mêmes causes amenèrent les mêmes effets. Le relâchement excessif des mœurs, d'un côté, et la polygamie, de l'autre, avaient rompu tous les liens de la famille, dont le chef ne pouvait plus se fier à sa femme ni à ses enfants ; en butte aux défiances jalouses d'un pouvoir ombrageux, sans cesse menacé du glaive et du poison, il ne vit plus dans ses héritiers naturels que les plus dangereux de ses ennemis ; il les éloigna donc le plus possible de sa personne et choisit comme amis et confidants ceux qui, soit esclaves, soit affranchis, n'avaient rien à gagner à sa mort et avaient au contraire tout à y perdre. Lorsque les captifs de cette catégorie arrivaient à l'âge viril, ils recevaient presque toujours leur liberté et se voyaient souvent pourvus de commandements quelquefois très importants. Presque tous les premiers Pachas d'Alger n'eurent pas d'autre origine, s'il faut en croire les historiens espagnols, et en particulier Haëdo, qui cite Euldj Ali comme une exception.

Cette classe de renégats était la seule pour laquelle les Turcs d'Alger montrassent quelque esprit de prosélytisme ; car il ne faut pas croire, suivant une opinion fautive et cependant assez accréditée, que les Algériens eussent l'habitude de contraindre leurs esclaves à embrasser le mahométisme ; le contraire serait plutôt la vérité.

En effet, bien que l'abjuration ne procurât pas de droit la liberté au captif, comme on l'a dit quelquefois à tort, elle le rendait du moins l'égal de son maître en tant que croyant, et lui

1. *Topografía de Argel*, d. c., cap. xiii.

enlevait par cela même de la valeur en tant qu'esclave. Il devenait bien difficile et même presque impossible de le revendre, si l'on était mécontent de lui; on ne pouvait plus lui infliger certains châtimens ni le soumettre à certaines besognes impures; on devait lui accorder tout au moins le temps nécessaire à ses prières et à ses ablutions, ainsi que la participation aux fêtes et réjouissances religieuses; en un mot, c'était un esclave déprécié. Aussi, tout en s'abstenant le plus possible de rompre ouvertement en visière au fanatisme de la populace, les propriétaires de captifs s'opposaient autant qu'ils le pouvaient à des conversions ruineuses pour eux. Nous avons déjà cité l'exemple d'Ali Bitchnin, faisant bâtonner un néophyte pour s'assurer de la sincérité de sa foi et de la fermeté de sa vocation; voici un autre exemple, qui nous est fourni par la *Gazette de France* du mois de février 1775, d'après une lettre d'Alger du 30 décembre 1774 : « Le premier
« de ce mois, vingt-septième jour de la lune de Ramadan, les Mores
« allaient en procession, suivant l'usage, à un tombeau situé à
« peu de distance des remparts, à l'Ouest de cette ville, lorsqu'un
« Esclave Espagnol, transfuge d'Oran, qui attendait apparemment
« cette circonstance, se précipita à travers la foule, atteignit
« la bannière de Mahomet, et l'embrassa en disant qu'il voulait
« vivre et mourir Musulman. Le Peuple aurait désiré favoriser la
« demande de cet homme; mais, comme le Dey ne permet pas
« aux Esclaves d'apostasier, on députa vers lui pour prendre ses
« ordres. Malgré la publicité de l'acte de cet esclave, en un jour
« de cérémonie des plus augustes pour les Musulmans, le Dey
« ordonna aux Gardiens du Bagne de le ramener, et de l'obliger,
« à force de coups, à se rétracter; ce qui fut si ponctuellement
« exécuté, que ce malheureux confessa enfin qu'il était Chrétien. »
Les seuls d'entre les captifs qui étaient réellement sollicités à cet égard, étaient ceux que leurs connaissances spéciales mettaient à même de rendre des services exceptionnels au Beylik, les constructeurs de navires, maîtres charpentiers, fondeurs, pilotes, dont la marine avait besoin; les ingénieurs, architectes, et tous ceux en général qui pouvaient se rendre utiles pour l'entretien et l'armement des forts et des remparts. Le moyen employé pour les amener à renier leur foi était fort simple; on leur déclarait d'abord qu'on n'accepterait d'eux aucune rançon, et qu'ils devaient se résigner à rester à Alger jusqu'à la fin de leurs jours; on leur représentait ensuite à chaque instant la différence

qui existait entre leur sort actuel et celui qui les attendait s'ils voulaient se faire Musulmans; on les faisait circonvenir et exhorter incessamment par leurs compagnons, et ce procédé ne manquait presque jamais de réussir en peu de temps.

L'abjuration donnait toujours lieu à une cérémonie qui variait suivant la qualité des personnes. Haëdo et le Père Dan nous en ont donné une description détaillée. Laissons d'abord parler le premier. Après nous avoir raconté le repas qui précède l'opération obligatoire et narré cette opération elle-même avec un luxe de détails qui en rend la reproduction impossible, l'abbé de Fromesta continue en ces termes ¹ : « Lorsque quelque chrétien fugitif « se présente volontairement pour apostasier, si c'est une per- « sonne de condition, soldat d'Oran ou capitaine marin, on le fait « monter à cheval, couvert de vêtements Turcs et tenant une « flèche à la main; les janissaires le promènent dans toute la « ville, la veille du jour fixé pour la cérémonie, entouré d'une « escorte de cinquante à soixante Joldachs, qui marchent près de « lui, le sabre nu, portant la bannière à queue de cheval, pous- « sant des cris de joie et faisant résonner leurs instruments de « musique. C'est le Pacha qui fait les frais du repas et du vête- « ment de ces renégats-là. »

De son côté, le Père Dan nous apprend que les Juifs ne pouvaient pas renier directement; ils devaient au préalable se faire Chrétiens; à cet effet, les Turcs estimaient qu'il suffisait d'une démonstration publique, celle par exemple de manger de la viande de porc : ils étaient censés avoir par cela même renoncé au Judaïsme et il leur était permis de se faire Musulmans.

Il y avait très peu de cette sorte de renégats; le nombre des autres était, au contraire, très considérable; en 1580, Haëdo ² en comptait à peu près vingt mille; c'est le chiffre généralement adopté et conforme à l'estimation des Consuls européens; le Père Dan ³ ne se trouve pas d'accord avec eux sur ce point, et croit qu'il n'y avait à Alger qu'une dizaine de milliers de renégats; son opinion est peu probable, car une lettre de M. Blanchard, vice-consul ⁴, écrite cinq ans à peine avant l'arrivée du Père Dan, nous

1. *Topografia*, d. c., cap. XIII.

2. *Topografia*, d. c., cap. XIII.

3. *Histoire de Barbarie*, p. 313 et suiv.

4. Archives de la Chambre de Commerce de Marseille, AA, art. 463.

apprend qu'il se trouvait dans les bagnes seuls plus de douze cents Français qui demandaient le turban, sans compter ceux qui l'avaient déjà pris ; et il ne faut pas perdre de vue que la proportion des esclaves français à ceux des autres nations était à peu près d'un vingtième. Quoi qu'il en soit, tous les auteurs sont d'accord pour affirmer que ces Européens constituaient la véritable force de la Régence, qui n'eût pas pu se maintenir sans eux, et cette affirmation fut pleinement confirmée par la suite, lorsque le ralentissement de la Course eut amené la pénurie des captifs, et par conséquent celle des renégats.

Quelquefois, pris de nostalgie ou tourmentés par des remords religieux, ils songeaient à abandonner Alger et à retourner dans leur pays. L'entreprise était loin d'être facile et exempte de périls ; il fallait réussir ou se résigner à mourir d'une mort cruelle ; la loi était impitoyable, et tout renégat convaincu d'avoir voulu fuir en terre chrétienne était brûlé vif. Le moyen le plus ordinairement employé pour s'échapper était le suivant : celui qui voulait s'évader frétait un bâtiment destiné en apparence à faire la Course ; il en composait la chiourme de captifs vigoureux, braves et résolus à en finir avec les misères de l'esclavage ; d'un autre côté, il embarquait aussi peu de combattants qu'il pouvait le faire sans exciter les soupçons, et ne se montrait pas difficile dans leur recrutement. On partait et l'on se dirigeait vers un point quelconque des côtes chrétiennes ; quand on se trouvait arrivé à peu de distance, le signal était donné une belle nuit, et les rameurs, prévenus depuis longtemps, se débarrassaient brusquement de leurs fers limés d'avance, et sautaient à l'improviste sur les Turcs désarmés et surpris dans leur sommeil ou dans une ivresse que leur avait procurée le chef de l'entreprise. Après la victoire, l'on arborait la Croix et l'on gagnait le port le plus voisin. Il ne s'agissait plus alors que de demander la réconciliation avec l'Église, suivie d'un pardon qui n'était jamais refusé dans des circonstances semblables. Mais tout cela demandait beaucoup de prudence et beaucoup de temps dans la préparation du complot : on pouvait être trahi ; les conjurés ne savaient pas toujours observer le silence nécessaire au succès ; enfin, on était espionné de toutes parts. L'histoire d'Alger nous offre cependant quelques exemples remarquables de fuites de ce genre : telle fut celle du célèbre corsaire Simon Dansa, qui partit pour la France en emportant, entre autres choses, deux canons de bronze apparte-

nant au Beylik, qu'il donna au Duc de Guise; ces canons furent réclamés avec la plus grande insistance par le Divan pendant plus de vingt ans, et les retards et fins de non-recevoir opposés à cette demande furent cause de la première rupture officielle entre la France et Alger. Une autre fuite célèbre fut celle de Soliman Reïs, renégat rochelais, qui était devenu Grand Amiral d'Alger. Celui-là trouva moyen de se rendre à Malte avec sa galère Capitane tout armée, et fit sa soumission entre les mains de M^r de Vignacourt, Grand Maître de l'Ordre, qui le reçut à merci, le fit nommer *Chevalier de Grâce*¹ et lui confia le commandement d'un navire; quelques années plus tard, le pirate repentí se fit bravement tuer en combattant ses anciens compagnons de crimes.

Lorsque la peste venait à éclater à Alger, ces sortes d'évasions se multipliaient singulièrement, soit que cette circonstance hâtât l'éclosion de projets déjà anciens, soit que la peur de la mort réveillât chez quelques-uns des scrupules de conscience. Quoi qu'il en soit, les fuites de renégats devenaient alors excessivement nombreuses, surtout parmi ceux qui étaient restés célibataires; il est vrai que cette dernière catégorie était fort rare, les nouveaux convertis trouvant à se marier très avantageusement à Alger, où les femmes maîtresses de leur sort les préféraient de beaucoup aux Turcs et aux Indigènes. Ce goût très déterminé a été remarqué par tous ceux qui ont écrit sur Alger, et le Père Dan nous apprend que c'était un des principaux attraits qui portaient les captifs à renier leur foi. « Il s'est vu souvent, dit-il, et il se
« voit encore aujourd'hui des femmes Turques extrêmement riches
« qui donnent la liberté et la moitié de leurs biens à leurs esclaves,
« pourvu qu'ils abandonnent la foi Chrétienne pour suivre celle
« de leur faux Prophète. Je dirai bien davantage: c'est qu'on a
« vu parmi ces Infidèles et ces Barbares des dames de haute con-
« dition, qui de leurs esclaves ont fait leurs maris, pour le seul
« dessein de les gagner à leur religion². »

En somme, si l'on tient compte du nombre immense de renégats qui se naturalisèrent successivement à Alger pendant trois siècles consécutifs, et de la quantité infinie de femmes et d'enfants qui furent enlevés sur les rivages chrétiens pendant la même période, si l'on considère de plus que la grande majorité des

1. Le P. Dan, *Histoire de Barbarie*, d. c., p. 351 et suiv.

2. Loc. cit., p. 313.

Janissaires était composée d'Albanais et de Bulgares, on arrivera facilement à conclure qu'au moment où les Français prirent Alger, ils y trouvèrent une population d'une origine presque exclusivement européenne; ce qui, entre autres choses, donne un démenti historique aux singulières prétentions de quelques anthropologistes, qui, sur la foi de documents statistiques d'une valeur douteuse, n'ont pas craint d'affirmer que la race européenne ne peut pas s'acclimater sur les versants méditerranéens de l'Afrique septentrionale.

VI.

Pendant presque toute la durée de la Régence, le nombre des captifs varia de vingt-cinq à trente mille, suivant les auteurs les plus dignes de foi; en 1634, on comptait à Alger vingt-cinq mille esclaves mâles et environ deux mille femmes, non comprises celles qui avaient été épousées et qui, par cela même, étaient censées avoir renié leur foi. Une telle agglomération d'ennemis naturels eût été un danger redoutable pour l'existence même de l'Odjeac, si les prisonniers n'eussent été désunis, bien moins encore par la différence des langages que par les haines nationales qui les tenaient dans un état permanent de discorde et ne leur permettaient pas de se fier les uns aux autres. Ce fut certainement la seule raison qui évita au Gouvernement des Pachas une guerre servile, sous laquelle il eût infailliblement succombé. Car, pendant toute la belle saison, la ville était presque entièrement dépourvue de défenseurs. Les Reïs étaient en course avec la portion la plus virile de la population; les deux tiers des Janissaires étaient occupés dans l'intérieur du pays, où leur présence seule pouvait assurer la rentrée des impôts et l'obéissance des tribus; le plus grand nombre de ceux qui eussent dû être présents allait s'abriter à la campagne contre les chaleurs de l'été; il ne restait donc à Alger que vingt-cinq mille Baldis fort peu belliqueux, dix ou douze mille Juifs qui l'étaient encore un peu moins et une dizaine de milliers de Berranis, population flottante composée de Kabyles, d'Arabes et de Mozabites, gens qui eussent à coup sûr profité de n'importe quelle bagarre pour piller immédiatement les maisons, sans s'occuper d'autre chose¹. Les seules

1. V. de Thou, *Histoire Universelle*, t. XIII, p. 627 et suiv., d'après la *Rela-*

forces desquelles le Pacha eût pu disposer contre la révolte se fussent composées de Tagarins et de Renégats non partis en course, unis aux Turcs résidents, et aux quelques Joldachs restés à Alger, soit, en tout, cinq à six mille hommes dispersés, et qu'il eût été facile de surprendre isolément par un coup de main audacieux. Il y eut quelques gens de cœur qui se laissèrent tenter par l'espoir d'attacher leur nom à une aussi grande entreprise, et qui n'hésitèrent pas à se lancer dans cette périlleuse aventure. En 1531, Don Juan de Portundo¹, fils de l'amiral espagnol de ce nom, se mit à la tête d'une insurrection de captifs qui devait éclater dans la nuit de la Noël; il fut trahi par un des conjurés et subit une mort cruelle.

Le même sort faillit atteindre don Martin de Cordova, marquis de Cortez, fils du Comte d'Alcaudete², qui avait été fait prisonnier à la bataille de Mostaganem, où son père fut tué. Le complot dont il s'était fait le chef semblait devoir réussir, et les esclaves n'attendaient plus que le signal convenu, lorsque, le 15 décembre 1559, Hassan Pacha, sans doute avisé par quelque traître, fit extraire du bague Don Martin et le fit conduire au Bordj qui porte aujourd'hui le nom de Fort l'Empereur. Il y passa deux ans, sans cesse menacé de mort, et ne sauva sa tête qu'en offrant l'énorme rançon de 23,000 écus d'or. Plus tard, Cervantes s'efforça à plusieurs reprises d'organiser un soulèvement général des captifs³. « S'il n'eût été trahi et vendu plusieurs fois, dit Haëdo, Alger serait aujourd'hui une terre chrétienne. » Au mois d'octobre 1662, une révolte d'esclaves éclata à Alger⁴ et fut noyée dans des flots de sang; un Dominicain, qui devait introduire les conjurés dans la citadelle, fut enterré vif après avoir été torturé sans avoir voulu nommer ses complices. Dans les premiers jours de septembre 1753⁵, le Grand Bagne se révolta tout entier et sortit en arme; les chaînes avaient été limées par un horloger genevois, qui avait pu, grâce à sa profession, se procurer les outils nécessaires; l'émeute fut écrasée, et les survi-

tion des préparatifs faits pour surprendre Alger, par Jeronimo Conestaggio (Gênes et Venise, 1602, broch. in-8).

1. *Dialogo de los Martyres*, d. c.

2. *Dialogo de los Martyres*, d. c.

3. Id.

4. *Gazette de France*, 1662, p. 1202.

5. Id., 1753, p. 496.

vants expirèrent dans les supplices. Le 13 janvier 1763¹, quatre mille captifs se soulevèrent et furent un instant maîtres de la ville; l'agha des Janissaires fit fermer les portes que les fuyards encombraient déjà, et finit par rester victorieux après un long combat qui ensanglanta les rues d'Alger. Il est bon de remarquer que, dans toutes ces tentatives, les esclaves ne surent jamais choisir le moment où la ville se trouvait presque entièrement dépourvue de défenseurs, et ce fut là, sans nul doute, la principale cause de l'insuccès de leurs entreprises.

En dehors de ces grands mouvements, il y eut, à bien des reprises diverses, des soulèvements partiels; ce fut surtout à bord des navires qu'ils éclatèrent. Nous avons dit précédemment que la chiourme était la vapeur de l'époque; elle avait, comme elle, ses dangers et ses explosions. Le jour de la bataille de Lepante, au moment où la victoire fut décidée en faveur de la flotte chrétienne, le fils d'Hassan Barberousse², qui avait bravement combattu toute la journée, lança sa galère à travers la ligne de celles de Malte, qui, fort avariées par un long combat, ne pouvaient pas le poursuivre bien rapidement; mais les rameurs ne voulurent pas perdre une aussi belle occasion de reconquérir leur liberté; au moment où le Reïs furieux voulut exciter leur activité par les moyens accoutumés, ils s'emparèrent de sa personne, et, se vengeant en une seule fois de toutes les tortures subies, ils se le firent passer successivement de bancs en bancs et le déchirèrent avec leurs dents, seules armes dont ils pussent se servir, enchaînés qu'ils étaient à leur place. A la bataille de la Velone, les chiourmes se révoltèrent toutes ensemble et jetèrent les rames à la mer, ce qui facilita singulièrement la victoire aux amiraux Morisini et Grimani. La même chose était arrivée en 1541 à Charles-Quint, lorsque sa flotte fut surprise par la tempête dans la rade d'Alger. Les équipes se refusèrent à ramer pour gagner le large, où les galères eussent été sauvées, et laissèrent arriver sur la plage, jouant ainsi leur vie contre la chance de briser leurs fers. On pourrait citer bien d'autres exemples de ce genre, et le *Dialogo de los Martyres* d'Haëdo contient une grande quantité de récits de révoltes à bord en même temps que le détail des supplices

1. *Gazette de France*, 1763, p. 98.

2. Haëdo, *Epitome*, d. c., cap. xvi, § 3. Cervantes et Brantôme en parlent dans les mêmes termes.

infligés à ceux qui n'eurent pas le bonheur de réussir. Car les tentatives de sédition étaient punies avec la plus extrême rigueur. Tout ce que la férocité humaine a pu inventer de châtimens corporels était employé, le feu, la croix, le pal et tous les instrumens de torture. Un des jeux préférés de ces barbares consistait à suspendre le condamné par un bras ou par une jambe à l'extrémité d'une vergue et à le prendre pour but de leurs flèches jusqu'à la fin de sa lente agonie. Quelquefois, on l'enterrait dans le sable du rivage jusqu'aux épaules et on lui lançait de loin des galets à la tête. D'autres jugeaient plus ingénieux de l'écarteler au moyen de deux galères lancées, à toutes rames, en sens inverse. Mais le supplice le plus particulièrement usité à Alger était celui des ganches. Les ganches étaient de longs et solides crochets en forme d'hameçons, fixés dans une muraille ou dans une poutre, de manière à ce que leurs pointes fussent dressées en l'air; la malheureuse victime destinée à cette torture était jetée d'une certaine hauteur sur ces crocs, qui la transperçaient au hasard dans une partie quelconque du corps; c'est dans cette situation que le patient devait attendre la fin de ses tourmens, qui se prolongeaient quelquefois cinq ou six jours entiers. Nous avons encore pu voir quelques-uns de ces ganches, les uns en dehors de l'ancienne porte Bab-Azoun, et les autres non loin du balcon d'un pavillon qui se trouvait situé au Nord des bâtimens dont l'ensemble est généralement connu sous le nom de Casbah.

Mais les Algériens n'oubliaient pas, dans leur plus grande colère, que l'esclave représentait un capital qu'il ne fallait pas dépenser mal à propos. C'est pourquoi, même dans les cas de révolte à main armée, il n'y avait guère que les meneurs qui fussent punis de mort; le reste était vigoureusement bâtonné et enfermé dans la Mazmore pour quelques mois; c'était un souterrain qui servait de prison aux esclaves récalcitrants.

D'Aranda, qui passa quelque temps dans un de ces cachots, nous en a laissé le tableau suivant¹ : « C'est une voûte, à trente
« pieds sous la terre, divisée en trois parties. La plus grande
« partie peut être environ de vingt-huit pieds de longueur et
« large de vingt-quatre pieds; les deux autres parties sont
« moindres. Et là étaient détenus ordinairement cent soixante-
« dix Esclaves Chrétiens. Cette prison n'a d'autre lumière que

1. *Relation*, d. c., p. 92 et suiv.

« trois treilles qui sont en haut, au milieu de la rue ; et à chacune
« de ces treilles est un crochet avec une corde ; et quand de jour
« y passent quelques Chrétiens, de charité ils portent aux pauvres
« Esclaves de l'eau, ou bien, s'ils ont de l'argent, ils leur achètent
« quelque chose. Et ladite corde avec le crochet sert pour avaller
« ce que l'on a envie de donner aux pauvres. Le Geolier de cette
« prison n'y laisse entrer personne sans donner quelque chose.
« Dans cette prison, il n'y a aucun privé, mais les prisonniers et
« Esclaves qui y sont détenus se doivent servir de pots à la mode
« d'Espagne ; lesdits pots sont pendus tout alentour des murailles,
« ce qui sert de tapisserie et d'encens tout ensemble. Car je vous
« jure ma foi que nous étions, toutes les matinées principalement,
« assez bien parfumés. D'avantage il n'est pas permis de les vider,
« sinon au soir, et alors le Concierge ouvre une treille entière, et
« avec le crochet on les tire en haut. Et chaque pot doit payer
« au Concierge une *borbe* (c'est comme un demi-liard en Flandre),
« ce qui me semble être une grande cruauté ; et tous ceux qui
« demeurent dans cette misérable prison sont contraints de cou-
« cher sur le pavé, si ce n'est qu'on leur permet de pendre des
« carrés de corde contre les murailles, comme l'on fait aux
« Navires. Mais il y a tant de monde, et la place est si petite,
« comme j'ay dit, que ces pauvres Esclaves couchent empaquetés
« comme des harengs. Ce qui cause (principalement en été à
« cause de la chaleur) tant de vermines et autres calamités, que
« l'on estime presque autant de peine d'être là que de voguer en
« Galère. Nous étions là en hiver. Mais ce qui nous incommodoit
« le plus étoit la nuit, quand chacun étoit rangé en sa place pour
« dormir ; car quelques méchants garçons Mores, pour incommo-
« der les pauvres Chrétiens, venoient de nuit jeter des ordures,
« des pierres, de l'eau et autres choses par les treilles ; et cela
« arrivoit aucunes nuits trois ou quatre fois ; laquelle alarme
« obligeoit tous ceux qui étoient couchés alentour à se lever ;
« car, comme ils étoient tous couchés à terre, celui qui ne se
« levoit pas vite étoit en danger d'être foulé aux pieds de ses
« camarades, le pavé étant tout couvert de corps. »

Telle fut, dans son ensemble, la condition des malheureux que leur mauvaise fortune fit tomber aux mains des Corsaires algériens ; nous verrons prochainement quels furent les moyens employés pour soulager leur détresse et abrégier le temps de leur captivité. Mais nous pouvons constater dès maintenant que leur

sort fut loin d'être pire que celui des infortunés qui furent réduits en esclavage par les nations chrétiennes. Qu'on se souvienne de la dure servitude que les populations inoffensives du Mexique et du Pérou furent contraintes à accepter, et du travail des mines qui leur coûta tant de victimes ! Quelques jours nous séparent à peine du temps où, sans autre prétexte que la nécessité de produire la canne à sucre ou le coton, des centaines de milliers d'hommes, violemment arrachés à leur patrie et à leurs familles, se courbaient sous le fouet du commandeur, soumis à un labeur que bien peu des captifs d'Alger ont eu à supporter. N'oublions pas que la chiourme des galères européennes était presque partout composée d'esclaves musulmans, qu'à défaut de ceux-ci on ne craignait pas d'acheter des gens de rames aux Turcs eux-mêmes, et que, pour abolir un usage aussi monstrueux, il a fallu que l'humanité se sentit comme éclairée par une nouvelle lumière qui lui a fait voir tout ce qu'il y avait d'odieux à ravir et à déterminer la liberté de son semblable. Plaise à Dieu que de telles idées progressent de jour en jour, et qu'une prochaine génération assiste à la condamnation définitive de la guerre avec la même joie que nous avons ressentie en entendant le dernier soupir de l'Esclavage !

H.-D. DE GRAMMONT.
